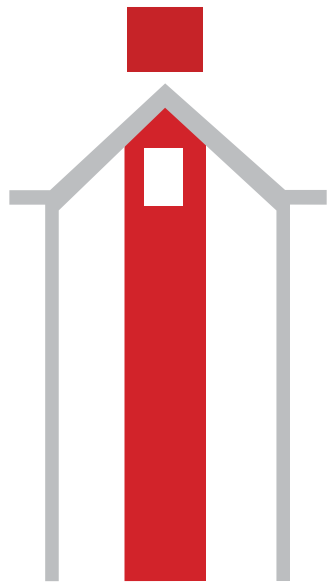
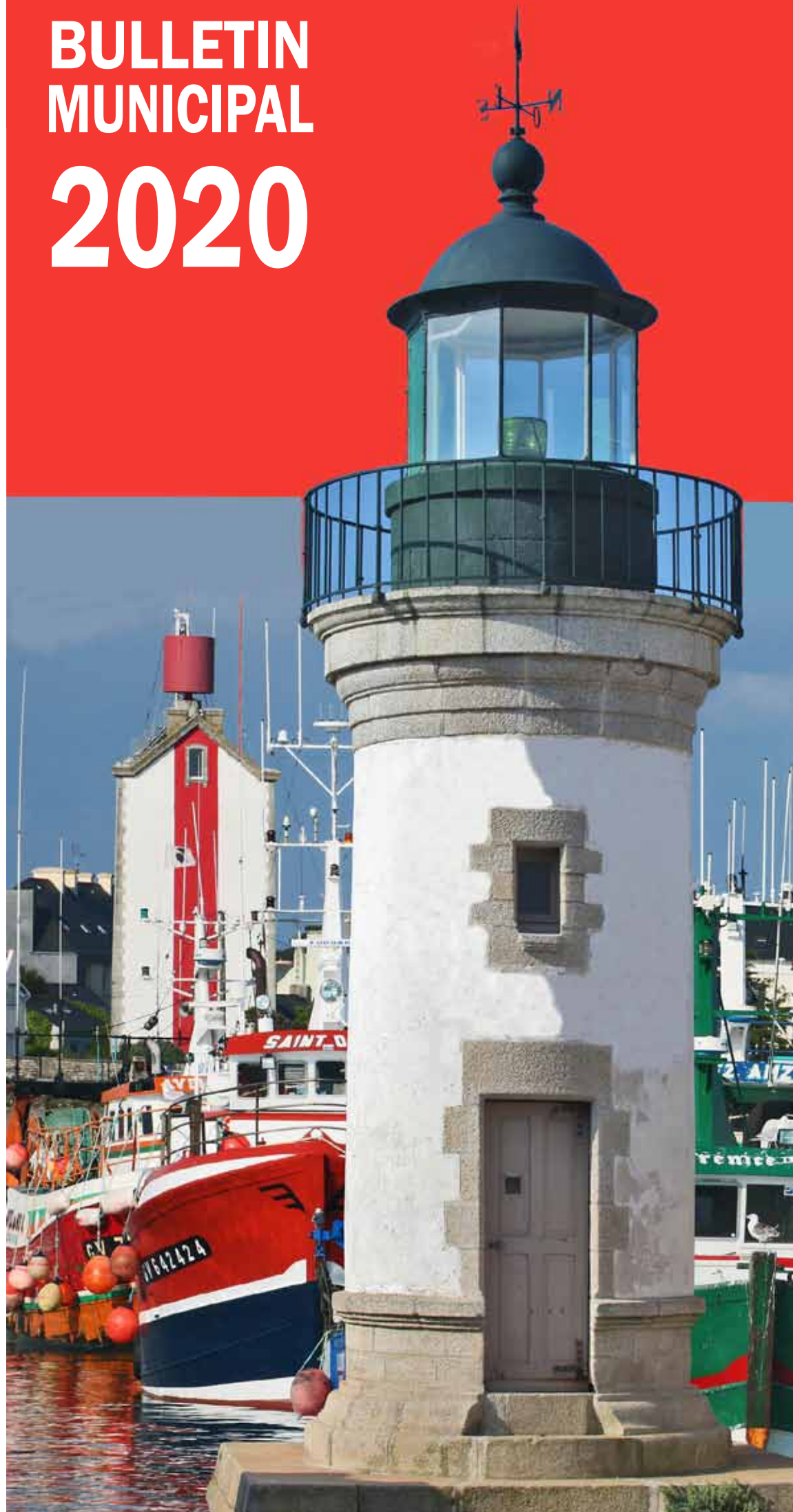


# BULLETIN MUNICIPAL 2020



TRÉFF  
LÉCH IAGAT





# TREFFIAGAT EN IMAGES



> une boîte à livres devant l'école



> pas d'âge pour jouer à la galoche !



> un Père Noël bien entouré



> la semaine bleue



> chantier participatif de plantation d'oyats pour consolider le cordon dunaire



> journées du patrimoine 2019



> forum des associations



> commémoration du 8 mai 1945







## >>> ÉDITO

Chers concitoyens,

L'année 2019 s'est achevée, et avec elle la fin du programme de travaux prévus au mandat.

Au cours de cette année, des opérations de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux ont été effectués, notamment au sein de l'école élémentaire. Ceux-ci devraient contribuer à améliorer encore le confort de travail des élèves et des enseignants.

La troisième phase de rénovation de l'éclairage public communal, débuté en 2018 se terminera cette année par le remplacement des lanternes vé-tustes des rues d'Estienne d'Orves, des Mouettes, Voltaire, Léhan ainsi que Raphael et Xavier Quideau.

Des travaux de ravalement de nos deux petits phares de la Pointe ont été réalisés ainsi qu'une signalisation efficace sur notre salle d'exposition « l'Étue » qui permet désormais de repérer facilement ce lieu d'animation culturelle.

Un gros chantier a été effectué dans le cimetière communal. Ce réaménagement associe l'esthétique au pratique pour agrémenter les visites que nos concitoyens font à leurs disparus : en attendant la suite, le résultat donne satisfaction à la grande majorité.

Je n'oublierai pas d'évoquer un sujet récurrent chez nous, celui de la submersion marine.

Des travaux de confortement dunaire financés par la commune et sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud ont été réalisés en début d'année 2019, ainsi qu'une plantation d'oyats destinés à fixer le sable ; un confortement provisoire sera encore réalisé dans quelques semaines, tout ceci en attendant les travaux définitifs prévus en 2023.

Une Maison d'Assistante Maternelle (le Phare des Poupig) ouvrira ses portes à la fin du printemps. Cette période verra également l'installation d'un médecin généraliste dans la Maison du Phare, après des travaux d'aménagement.

Enfin, je n'oublie pas le projet plaisance alternatif pour lequel nous avons trouvé un terrain d'entente entre les quatre collectivités partenaires afin de mener à bien.

Ceci n'est qu'un rapide balayage de nos actions au cours de l'année 2019.

Pour terminer, dans le monde perturbé où nous vivons, il faut bien le dire, j'espère que vous tous trouvez satisfaction à habiter à TREFFIAGAT.

Je vous souhaite de passer une excellente année 2020.

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Danielle BOURHIS  
Maire de TREFFIAGAT*

## SOMMAIRE

- 4-5 / Vos élus - Hommage
- 6-7 / Etat civil - Finances
- 8-11 / Travaux
- 12-13 / Urbanisme
- 14-15 / Littoral - Plaisance - Port
- 16-19 / Intercommunalité
- 20 / Défense - Vigilance
- 21-23 / Action sociale
- 24-27 / Culture - Animations
- 28-31 / Vie scolaire
- 32-35 / Accueil de loisirs
- 36 / Centre nautique - Lycée maritime
- 37 / Bibliothèque
- 38-41 / Histoire
- 42 / Associations
- 43-47 / Informations





# VOS ÉLUS

## LE MAIRE :

**A** Danielle BOURHIS



## LES ADJOINTS DU MAIRE :

**B** Marie-Hélène LE BERRE

1<sup>ère</sup> adjointe • Finances, Action sociale, Logement

**C** Magalie AUTRET

2<sup>ème</sup> adjointe • Affaires scolaires, Vie associative, Tourisme

**D** Alain DERACOURT

3<sup>ème</sup> adjoint • Travaux, Littoral, Environnement

**E** Frédéric LETENNEUR

4<sup>ème</sup> adjoint • Petite Enfance, Jeunesse, Communication



## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

**F** Françoise CORNEC

• Personnes âgées et Cérémonies

**G** Pascal LE RHUN

• Accessibilité, Bâtiments et lieux publics

**H** Marie-Christine GARO

• Culture et Patrimoine



## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

**I** Daniel KIRTZ

**J** Stéphane BIZIEN

**K** Antonio GLOAGUEN

**L** David CHEVRIER

**M** Murielle GUIZIOU

**N** Véronique LE ROUX

**O** Christopher COUEDRIAU

**P** Luc STEPHAN

**Q** Nathalie CARROT-TANNEAU

**R** René CARIOU

**S** Florence LE BRUN



## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- DU LUNDI AU JEUDI : 8h30-12h00 | 13h30-17h30
- LE VENDREDI : 8h30-12h00 | 13h30-17h00
- LE SAMEDI : 8h30 | 12h00

## CONTACT

- 1, rue de Trouidy - 29730 TREFFIAGAT
- Tél : 02 98 58 14 47
- Courriel : [mairie@treffiagat.bzh](mailto:mairie@treffiagat.bzh)

[WWW.TREFFIAGAT.BZH](http://WWW.TREFFIAGAT.BZH)



## >>> HOMMAGE À ALBERT HÉNOT

**Figure locale majeure, Maire de TREFFIAGAT durant 32 ans (1971-2003) et Président de la Communauté de communes du Pays bigouden sud de 1995 à 1998, Albert HENOT s'est éteint en novembre dernier.**

Albert HENOT reçoit le 1er août 1946 le diplôme des francs-tireurs et partisans français, décerné par le comité militaire national pour ses actes de bravoure en qualité d'agent de liaison : il avait 15 ans !

La dureté de la vie pendant l'occupation explique certainement cet engagement politique fort qu'il conservera tout au long de sa vie.

C'était un grand homme, non seulement par sa stature imposante et sa puissante voix (qui en a fait trembler plus d'un), mais aussi par son charisme et son intégrité, qui lui ont permis de gagner respect et crédibilité aux yeux de tous, y compris de ses adversaires politiques.

Après des études à l'Ecole Normale, Albert HENOT a mené une carrière d'enseignant, instituteur de campagne d'abord puis professeur de collège et enfin adjoint au principal.

Mais en parallèle de sa carrière professionnelle, c'est surtout sa carrière politique qui doit être retracée.

Avant d'être maire à TREFFIAGAT, Albert HENOT avait été élu premier adjoint à BENODET en 1959 puis conseiller municipal en 1965 dans notre commune avant de devenir maire en 1971, fonction qu'il occupera jusqu'en 2003 : au total, 44 années en tant qu'élu municipal !

A sa fonction de maire, se sont adjointes plusieurs autres au sein du territoire :

- président du SIVOM de la région de Pont-l'Abbé, en charge de l'eau où il initia la mise en place de l'opération Bretagne Eau Pure ;
- en 1991, il présida le Syndicat Intercommunal Tréffiat-Guilvinec en charge de la station d'épuration et du port de plaisance ;
- il fut président de la communauté de communes de 1995 à 1998 où il assura notamment le transfert de la compétence ordures ménagères ;
- il impulsa également la création du foyer logement pour personnes âgées de Menez Kergoff avec les maires de GUILVINEC et PENMARC'H.

Il fut ainsi l'un des pionniers de la coopération intercommunale sur le Pays Bigouden sud.

Ses réalisations en tant que maire de TREFFIAGAT sont nombreuses, toutes destinées à offrir aux habitants de la commune le cadre de vie le plus agréable possible et des services de qualité :

- la création de la salle polyvalente de Croas Malo, de la bibliothèque et de la salle multimédia,
- la rénovation de l'école,
- l'édification d'une nouvelle mairie en 1976,
- la création d'un camping municipal,
- l'installation des premiers logements HLM Aiguillon et OPAC,
- la construction des services techniques,
- la création d'un réseau d'assainissement desservant la quasi-totalité de l'agglomération,
- la création d'une station d'épuration,
- l'édification de lotissements communaux,
- enfin et non des moindres, la constitution de réserves foncières.

On oublie encore certainement bon nombre des chantiers réalisés ou initiés par ses équipes municipales, mais un constat s'impose à la lecture de cet inventaire à la Prévert : la physionomie communale actuelle a été façonnée par Albert HENOT.

Tout au long de ses mandats, il a semé des graines, nous permettant d'en récolter aujourd'hui les fruits. Et c'est probablement le plus grand honneur d'un édile que d'initier les mouvements à venir et d'être pionnier dans ses décisions et ses réalisations.

Au terme d'une vie au service de ses concitoyens, Albert HENOT nous laisse bien plus qu'un souvenir : il nous lègue un héritage.



**Maxime SIGNORINO, citoyen d'honneur, a tragiquement disparu en 2019.**

Licencié au Club Athlétique Bigouden, il participait régulièrement à l'épreuve de la montée du phare d'Eckmühl créée en 2007.

Il l'a remportée cinq fois de manière consécutive, avec un record d'ascension en 46 secondes 54 centièmes.

Il était également sapeur-pompier bénévole et adepte de body-building.

Il avait reçu la médaille de la commune lors de la cérémonie des vœux de janvier 2019 (photo ci-contre)





**Note : apparaissent dans les «naissances» et «mariages» uniquement les personnes qui le souhaitent**

## Naissances

**12 naissances en 2019 (22 en 2018, 12 en 2017, 14 en 2016, 18 en 2015, 14 en 2014)**

- CARIOU Léonie, Karine
- CARIOU Timothée, Rémy, René
- COÏC Nino
- DESBORDES Amaury, Marie, Rainbow Luz
- DORE POCHAT Maxence
- ENGELVIN Merlin, Azur
- KRIEGER Stan, Pierre, Michel
- LE CALVEZ Thibault, Jules
- LE COZ Lyssandro, Jean, Emile
- LE MOAL Chris
- MOHAMED Tiavatsara, Marie-Iss
- NIHOARN Izia, Germaine

## Mariages

**5 mariages en 2019 (10 en 2018, 12 en 2017, 8 en 2016, 10 en 2015, 6 en 2014)**

- PERCELAY Ludovic et LE ROUX Emeline, Cécilia, Marie-Thérèse
- STÉPHAN Patrice, Marcel, André et PLOUZENNEC Hélène, Irène, Marie
- VANDENBUSSCHE Olivier, Thierry, Marie et MONFORT Gwendoline, Nolwenn

**NOMBRE DE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ : 6**

## Décès

**27 décès en 2019 (45 en 2018, 42 en 2017, 37 en 2016, 26 en 2015, 27 en 2014)**

- AUZANNEAU Guy, Alfred
- CARIOU Claude, Pierre, Louis
- CARIOU Rosine, Marie, veuve JACQUES
- CONAN Patrice
- CRAPET Jacqueline, Marie
- de VIGNERAL Eliane, Marie, Thérèse Fernande, veuve de BERMONDET de CROMIERES
- DJEBARA André
- FAOU Germaine, Yvette, Marie, veuve LARNICOL
- FERARD Patrick, Georges
- GASTEBLED Hélène Mathilde, veuve MARCHANDISE
- GLOAGUEN Marcel, Michel
- GUICHARD Michelle, Marie, Madeleine, veuve DANIEL
- HÉNOT Albert, Louis, Marie
- KÉRAUDREN Jean, Marcel, Marie
- LE BLEIS Bernadette, Marie, Joséphine, veuve BODÉRE
- LE FLOC'H Gérard, André, Emile
- LE GOUVELLO de la PORTE Henry, Marie, Louis, Raphaël
- LE ROUX Marie, Henriette veuve PÉRON
- MOGUEN Gérard, Roger, Corentin
- MUTZENHARDT Bernard, Auguste, Charles
- QUÉFFÉLEC Augustine, Marie veuve LOUSSOUARN
- SIGNORINO Maxime, François, Jean-Charles
- SIMON Sylvie, Marie épouse CHARLOT
- STÉPHAN Tréphina, Louisa, Henriette
- THOUÉMENT Jacques, André
- TYMEN Marie, Yvonne veuve LE CLÉACH
- VOLANT Louise veuve LE CLÉACH

## CIMETIÈRE - PENSEZ À FAIRE LE POINT SUR VOS CONCESSIONS

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont vous achetez l'usage (et non pas le terrain).

Elles sont attribuées pour des durées importantes (15, 30 ou 50 ans) : il est parfois nécessaire de faire le point, que ce soit pour lever un doute sur la validité du titre, sa durée, son échéance, son titulaire. Pour toutes ces interrogations, mais aussi pour un renouvellement, une reprise de concession ou toute autre question, nous vous invitons à venir vous renseigner en Mairie.

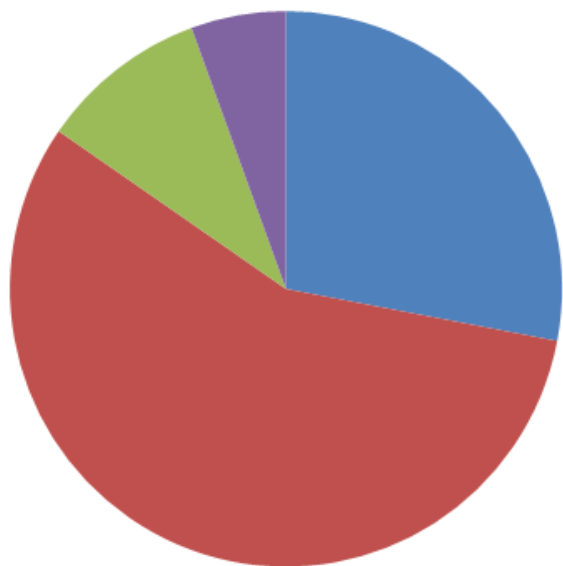
En outre, cela permet à la Mairie d'actualiser les informations concernant la concession, son titulaire et ses éventuels héritiers, ce qui est souvent bien utile plusieurs décennies après l'acquisition !

> Concessions arrivées à échéance : le concessionnaire ou ses ayants droit ont deux ans pour demander le renouvellement de la concession après l'échéance.

**> Nous rappelons que l'entretien des concessions est de la responsabilité des familles. Cet entretien doit être réalisé en utilisant des produits respectant l'environnement.**

# FINANCES

## >>> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



■ Charges à caractère général

■ Charges de personnel et frais assimilés

■ Autres charges de gestion courante

■ Autres

\* Informations non exhaustives. Le détail du budget est un document public et disponible en Mairie

### CHARGES À CARACTERE GENERAL

611 – Contrats de prestations de services : 56 945.22 €  
6135 – Locations mobilières : 24 251.36 €  
60612 – Energie – Electricité : 74 046.19 €  
60621 – Energie – Combustibles : 16 757.96 €  
60680 – Autres matières et fournitures : 42 685.80 €  
Autres : 230 702.40 €

### CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES

6411 – Personnel titulaire : 501 314.24 €  
6413 – Personnel non titulaire : 93 822.27 €  
6451 – Cotisations à l'URSSAF : 93 416.56 €  
6453 – Cotisations aux caisses de retraite : 135 953.62 €  
Autres : 75 990.23

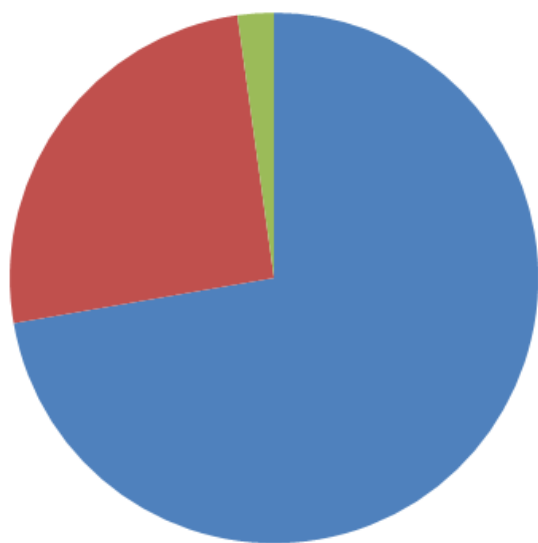
### AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6531 – Indemnités : 50 373.53 €  
6553 – Service d'incendie : 62 184 €  
6574 – Subventions de fonctionnement aux associations : 29 937.14 €  
Autres : 13 588.78 €

### AUTRES

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 45 994.44 €  
66 – Charges financières : 41 553.82 €  
67 – Charges exceptionnelles : 675.70 €

## >>> RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



■ Impôts et taxes

■ Dotations, subventions et participations

■ Autres

### FOCUS SUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

#### Dépenses

011 – Charges à caractère général : 9 978.69 €  
012 – Charges de personnel et frais assimilés : 70 979.89 €

#### Recettes

70 – Redevances et droits des services périscolaires : 19 293.00 €  
7478 – Prestation Caisse d'Allocations Familiales : 22 816.55 €

### IMPÔTS ET TAXES

73211 – Attribution de compensation : 126 938.61 €  
73111 – Taxes foncière et d'habitation : 1 190 142.00 €  
Autres : 54 342.36 €

### DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

7411 – Dotation forfaitaire : 299 019.00 €  
74127 : Dotation nationale de péréquation : 48 468.00 €

74121 : Dotation de solidarité rurale : 40 535.00 €  
Autres : 86 060.17 €

### AUTRES

013 – Atténuations de charges : 21 500.56 €  
70 – Produits des services (ventes diverses) : 88 920.62 €  
752 – Revenu des immeubles : 62 839.94 €





> des allées secondaires engazonnées

## >>> RÉFECTION DU CIMETIÈRE COMMUNAL : PHASE 1

**Le cimetière communal faisait grise mine, aussi la municipalité a-t-elle décidé de la réfection de la partie nord de celui-ci.**

Ce réaménagement devait allier l'esthétique au pratique :

- l'esthétique pour agrémenter les visites que nos concitoyens font à leurs disparus, pour atténuer la douleur de la disparition récente d'un être cher ou pour rendre plus attractif un espace délaissé par une partie de la population ;

- pratique pour répondre aux nouvelles réglementations sur l'interdiction des produits phytosanitaires, faciliter l'entretien des services communaux et permettre le déplacement aisé de toutes et de tous (particuliers comme professionnels) au sein du site.

Les travaux ont débuté au début du mois de septembre 2019 et ont duré jusqu'à la mi-octobre.

Trois types d'espaces ont été différenciés selon le type de fréquentation :

- le premier espace est constitué des allées centrales utilisées fréquemment par les véhicules des professionnels et lors des cérémonies. Cette utilisation régulière légitimait la mise en œuvre d'un enrobé.

- le deuxième espace est constitué des allées secondaires. Sa fréquentation beaucoup plus rare par les véhicules, son moindre piétinement nous ont permis de privilégier la solution d'un engazonnement. Cette esthétique nouvelle devait néanmoins répondre à des impératifs d'accessibilité, aussi une géogrille tridimensionnelle a-t-elle été ancrée dans le gazon permettant à chacun d'arpenter ces allées en toute saison.

- le troisième espace est constitué des inter-tombes. Leurs dimensions très diverses en fait un espace complexe : des expérimentations diverses seront réalisées dans l'année 2020 notamment l'implantation de plantes couvre-sol adaptées et de certains revêtements. Les résultats obtenus et les retours de nos concitoyens nous amèneront à privilégier l'une des solutions.

### INSTALLATION D'UN COLOMBARIUM

Afin de répondre aux attentes de la population en matière de sépulture, la commune a acquis cette année des cases de colombarium supplémentaires et réaménagé l'espace afin d'en favoriser l'accessibilité.





## >>> TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE : DES CLASSES DE L'ÉLÉMENTAIRE RÉNOVÉES

La deuxième phase des travaux de rénovation du Groupe Scolaire de Léchiagat a été réalisée cet été.

Ces travaux ont concerné les classes d'élémentaires :

- changement du système de chauffage, avec installation d'une chaudière à gaz et remplacement de tous les radiateurs
- rabaissement et isolation de tous les plafonds
- renouvellement de l'air assuré par l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)
- changement des revêtements de sols et rénovation des peintures
- installation d'un éclairage à LED
- réaménagement des abords de l'école primaire

Tous ces travaux ont pour but d'améliorer l'accueil des enfants. Ils s'inscrivent également dans une volonté de mieux maîtriser nos coûts énergétiques.



## >>> TRAVAUX DE RAVALEMENT : ENCLOS DES PHARES, ETUVE

Des travaux de ravalement ont été réalisés cette année afin de redonner un coup de jeune aux deux petits phares de la pointe de Léchiagat. Ces éléments du patrimoine maritime bâti avaient besoin d'être remis en valeur et participent à l'attractivité touristique de la commune.

La salle d'exposition l'Etuve nécessitait d'être plus facilement identifiée : une signalisation efficace a été mise en place permettant à chacun de repérer aisément ce lieu d'animation culturelle.





# TRAVAUX

## >>> PHASE 2 DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL

Dans le but de réduire les consommations énergétiques communales et afin de remplacer un équipement devenu vétuste, la municipalité a engagé en 2018 des travaux de remplacement des lanternes d'éclairage public.

Cette année, les travaux de modernisation se sont poursuivis pour certaines lanternes dans les rues suivantes : rue du Letty, rue du Grand Large, rue de Trouidy, rue de Kelournou, Allée de Trouidy, et parking de l'école.



### ACQUISITION D'UNE MACHINE À PEINTURE ROUTIÈRE

L'achat par la commune d'une machine à peinture routière a permis aux services techniques d'effectuer une saison intensive de réfection des signalisations au sol. Cette acquisition permettra aux agents municipaux d'être davantage réactifs pour une activité largement tributaire des conditions météorologiques.

### > Ci-dessous, mise en place d'un pupitre explicatif sur la bouée, en arrière-plan



### CONFORTEMENT DE LA DUNE

Des travaux de confortement arrière dunaire, financés par la commune et sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud ont été réalisés en début d'année 2019, ainsi qu'une plantation d'oyats destinée à fixer le sable.



Ces travaux viennent renforcer le système de protection, mais ne sont pas les travaux définitifs que les élus du conseil municipal ont appelés de leurs vœux.

Le scénario retenu préconisait la suppression des enrochements et la création d'une digue rétro-littorale à l'emplacement de l'actuelle rue des Dunes. Il prévoit aussi la mise en place d'une défense dormante en lieu et place de la Véloroute (dont le tracé sera modifié), ceci jusqu'au parking de Léhan.

Ces grands travaux ne seront pas réalisés tout de suite car les montants élevés nécessitent un subventionnement important, et celui-ci ne sera pas délivré par l'Etat avant encore deux ans au moins.



### LE PROJET « J'AIME MA RUE, JE FLEURIS MON TROTTOIR »

Depuis le 1er Janvier 2017, la nouvelle réglementation sur l'utilisation des désherbants nous invite à modifier nos habitudes d'entretien des espaces verts. Pourquoi ne pas profiter de cette opportunité pour faire autrement ?

Le projet « J'aime ma rue, je fleuris

mon trottoir » est né de ce constat : pourquoi ne pas remplacer les herbes inesthétiques par quelques fleurs ?

Pour aider chaque bonne volonté dans cette démarche, la Mairie propose gratuitement, sur inscription, un sachet de graines permettant de fleurir son « pied de mur ».

Toutes les informations sont disponibles en Mairie et sur le site Internet de la commune. Les participants s'engagent à respecter une Charte reprenant les codes des bonnes pratiques

environnementales. Les plus beaux de ces mini espaces seront récompensés à l'occasion du concours annuel des jardins fleuris.

Accueillons la biodiversité dans nos rues, la nature nous le rendra certainement.

> Retrouvez les différents documents (la charte « J'aime ma rue, je fleuris mon trottoir », les « Conseils de plantation et d'entretien », l'affichette/autocollant « Biodiversité Urbaine ») sur le site Internet de la commune : <http://treffiagat.bzh/environnement> (onglet « opération j'aime ma rue »)



## >>> PERSONNEL COMMUNAL

**Arrivé l'été dernier sur la commune, Sébastien PICHOS est le nouveau responsable des services techniques.**

Originaire du Perche, Sébastien a passé 15 années au Syndicat d'Énergie d'Eure-et-Loir comme chargé d'affaires «maîtrise d'oeuvre et travaux».

Ce changement professionnel s'accompagne donc de la découverte d'une nouvelle région, qui correspond à une recherche d'une meilleure qualité de vie.

Il prend la suite de Roger LE CLEAC'H qui a fait valoir ses droits à la retraite après 35 années de bons et loyaux services.



### **Roger LE CLEAC'H, une retraite bien méritée**

Natif de TREFFIAGAT, Roger LE CLEAC'H, a postulé aux services techniques de la commune en 1984, et été nommé responsable du service en 2002.

Une connaissance impressionnante de la géographie

de TREFFIAGAT comme de son historique, et un attachement à remplir ses missions de la meilleure des façons ont fait de lui un précieux collaborateur.

Apprécié pour sa discrétion et son sens du service public, Roger va, après 35 années de bons et loyaux services, pouvoir prendre une retraite bien méritée !



## >>> PENSEZ À L'ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ DE VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

**Un bon adressage pour faciliter la distribution de votre courrier !**

La Poste est un acteur de la vie locale très concerné par le raccordement postal. L'adresse est en effet le moyen le plus sûr d'accéder à une personne et de lui délivrer son courrier. C'est un élément d'identité sociale et d'accessibilité. Nom et numéro de voie clairement affichés sur votre boîte aux lettres, ainsi que les noms des résidents, permettent à différents services (secours, soins, dépannage, livraison, courrier, relevage de compteurs, etc.) de vous joindre sans encombre ni retard.

Pour permettre aisément la distribution du courrier, il est également nécessaire de veiller à l'accessibilité de votre boîte aux lettres, qui doit se situer sur votre terrain, en limite de propriété.

Une boîte aux lettres accessible, c'est également une boîte aux lettres que le facteur visualise facilement. Cela permettra au facteur, ou à son remplaçant, de distribuer, sans difficultés, le courrier qui vous est destiné.

Facilitez également l'acheminement de votre courrier, pensez au bon adressage sur l'enveloppe !

La démarche de dénomination et numérotation des voies permet à chacun de bénéficier d'une adresse précise qui obéit à une structure simple mais précise : un numéro et un nom de voie.

Communiquer cette adresse à vos correspondants permet d'assurer un meilleur traitement de votre courrier et de fait, une meilleure qualité du service rendu.

N'hésitez pas à demander conseil à votre facteur !

### **DÉPLACEMENT DE BOÎTE AUX LETTRES**

**La boîte aux lettres située avenue du Port (angle rue Saint-Jacques) a été déplacée en bas du pont, rue R. et X. Quideau (près du salon de coiffure, voir photo ci-contre).**



C'est l'occasion de rappeler les emplacements des autres boîtes aux lettres disponibles sur la commune :

- avenue du 8 mai 1945 (la Rose des vents)
- 4 rue de la Vierge
- rue des Bruyères (près des services techniques)
- avenue du Port (angle rue du Vivier, près des Brisants)



## >>> LE PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ DÉSORMAIS EN VIGUEUR

La Commune de TREFFIAGAT avait engagé une révision générale de son Plan Local d'Urbanisme afin de le mettre en compatibilité avec divers documents d'urbanisme (comme le Schéma de Cohérence Territorial ou SCOT) et de prendre en compte les récentes évolutions législatives (loi Grenelle, loi ALUR).

Après un long processus, ce PLU révisé est désormais en vigueur après son approbation par le conseil municipal le 20 décembre 2019.

### • ENQUÊTE PUBLIQUE : AVIS FAVORABLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Une enquête publique, portant sur les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme et de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune, s'est déroulée du 16 septembre au 18 octobre 2019 en mairie.

A l'issue de la dite enquête publique, M. Claude Bail, commissaire enquêteur, a rendu son rapport et ses conclusions, avec avis favorable aux deux projets.

Le 20 décembre 2019, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme révisé, modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des Personnes Publiques Associées.

### • L'ABOUTISSEMENT D'UNE LONGUE PROCÉDURE

Cette procédure vient clore un long travail effectué par la municipalité et les services municipaux, avec l'appui juridique et technique d'un cabinet spécialisé.

Cette révision est également le fruit d'une concertation avec les personnes publiques associées et la population, dont l'enquête publique est le dernier épisode : ces échanges ont permis de lever des incompréhensions, de corriger et d'enrichir la révision.

### • UN CADRE RÉGLEMENTAIRE RESSERRÉ, UN IMPACT FORT SUR LES SURFACES CONSTRUCTIBLES

Ce travail s'est effectué dans un cadre réglementaire qui s'est considérablement resserré ces dernières années, avec notamment un impact très fort sur les surfaces ouvrables à l'urbanisation :

- le Plan de Prévention des Risques Littoraux interdit les nouvelles constructions sur les zones à risques de submersion ;
- la loi Littoral interdit le mitage c'est-à-dire les nouvelles constructions en dehors de la zone dite urbaine ;
- le Plan Local de l'Habitat incite à densifier les espaces urbanisés ;
- l'ouverture de nouvelles surfaces constructibles sur la commune doit répondre au plus près à l'afflux prévisible de nouvelles populations

Ces contraintes multiples, si elles nous sont imposées pour une bonne partie, sont parfois difficilement acceptées par les particuliers qui voient la valeur de certains de leurs terrains diminuer, au moins jusqu'à la prochaine révision de PLU.

Ces nouvelles exigences de l'Etat viennent répondre à des inquiétudes majeures :

- la montée du niveau de la mer et l'accroissement des risques de submersion pour les biens et les personnes sur des zones qui nous paraissaient jusqu'à maintenant encore sûres
- l'imperméabilisation des sols qui accélère le cycle de l'eau, augmente les risques de débordement des lacs et des rivières, réduit les surfaces dévolues à l'activité agricole ainsi que les milieux naturels
- l'étalement toujours plus important des réseaux qu'il faut réaliser mais aussi entretenir et toujours renouveler, ce qui a un coût pour le contribuable
- le bétonnage systématique des littoraux et la perte du patrimoine paysager, naturel, culturel et architectural d'un territoire

**Les différents documents peuvent être consultés à la mairie en version papier ou sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://treffiagat.bzh/plu-plan-local-durbanisme>**

#### QUELQUES DATES IMPORTANTES :

- 11 mars 2004 : approbation du Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur (modifié en 2009 et 2013)
- 10 juillet 2015 : prescription de la révision du PLU
- 04 mai 2017 : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) au sein du conseil municipal
- 20 décembre 2019 : approbation de la révision



## >>> LE PLAN LOCAL D'URBANISME, UN DOCUMENT «GUIDE»

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, est le document « guide » à l'échelle communale. Il permet de prévoir l'aménagement de la commune et d'orienter son développement pour les années à venir.

Le PLU doit intégrer les problématiques multiples de l'urbanisme, de l'habitat, des déplacements, en passant par l'économie, la vie sociale et l'environnement.

Au final, le PLU doit permettre de fixer les règles d'occupation et d'utilisation du sol et de répondre aux questions concrètes du quotidien :

- Où ? Où peut-on construire ?
- Quoi ? Quels bâtiments peut-on réaliser ?
- Comment ? Quelles règles d'architecture doit-on respecter ? ...

**Le PLU, un document de portée générale, qui s'impose à tous**

Le PLU doit **RESPECTER** le socle législatif et réglementaire

Le PLU doit **ETRE COMPATIBLE** avec les documents supra communaux et intercommunaux



## >>> AUTORISATIONS D'URBANISME : QUELQUES INFORMATIONS...

### • VOUS AVEZ UN PROJET ? N'HÉSITEZ PAS À VENIR VOUS RENSEIGNER !

Clôtures, ravalements, abris de jardins ou extensions : on ne connaît pas toujours les formalités correspondant aux différents types de travaux, encore moins les éventuelles contraintes ou interdictions en raison du zonage, de la réglementation écrite du PLU, des risques de submersion ou encore des secteurs de protection des monuments historiques.

Aussi, nous invitons les habitants qui envisagent des travaux à **se renseigner en amont**, que ce soit pour préciser votre projet ou pour savoir quelles pièces joindre à votre dossier.

### • LES PRINCIPALES AUTORISATIONS

#### > Le certificat d'urbanisme

Il en existe deux types : le certificat d'information et le certificat opérationnel.

**Le certificat d'information** vous renseigne sur les règles d'urbanisme applicables au terrain, les servitudes et les taxes.

**Le certificat opérationnel**, outre les éléments fournis par le certificat d'information, précise si l'opération demandée est réalisable (construction d'une maison par exemple) et indique la présence et l'état des équipements desservant le terrain (électricité, eaux, voirie,...). Le certificat d'urbanisme opérationnel est particulièrement recommandé dans le cadre d'une vente d'un terrain, pour s'assurer de sa constructibilité.

#### > La déclaration préalable

La déclaration préalable concerne principalement des travaux de faible ou moyenne ampleur : clôture, ravalement de façade, pose de velux, abri de jardin, véranda, petite extension...

#### > Le permis de construire

Le permis de construire est à utiliser pour tout projet de construction ne rentrant pas dans le champ de la déclaration préalable : construction d'une maison individuelle, garage et extension non soumis à déclaration préalable...

**Ces formulaires sont téléchargeables sur le site Internet [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/)**

<b>Statistiques...</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Déclaration d'Intention d'Aliéner</b>	56	76	65	71
<b>Certificat d'Urbanisme</b>	74	110	78	98
<b>Déclaration Préalable de travaux</b>	79	82	70	71
<b>Permis de Construire :</b>	28	24	31	23
• maisons neuves	9	12	15	12
• aménagements et extensions	19	9	16	11



## >>> SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PÊCHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE

**Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille est issu de la volonté conjointe du Conseil départemental du Finistère, de la Région Bretagne, des Communautés de communes du Pays Bigouden Sud, de Concarneau Cornouaille agglomération, de Douarnenez Communauté et du Cap Sizun-Pointe du Raz qui portent une ambition commune de développement de la pêche et de la plaisance sur le territoire de la Cornouaille.**

Depuis le 1er janvier 2018, le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille est l'autorité portuaire des 7 ports de Cornouaille : Douarnenez (Rosmeur), Audierne, St Guénolé - Penmarc'h, Guilvinec - Léchiagat, Loctudy - Ile-Tudy, Lesconil et Concarneau (pour la partie pêche-plaisance).

A ce titre, Pêche et Plaisance de Cornouaille assure pleinement le pilotage de la politique portuaire sur ces 7 ports en :

- aménageant, entretenant et gérant les ports en déclinaison des orientations fixées par Pêche de Bretagne, pour la pêche, et par le Livre Bleu du Nautisme du Conseil départemental du Finistère, pour la plaisance ;
- intégrant les activités portuaires dans le développement économique régional et le tissu économique local ;
- intégrant le développement portuaire dans les interfaces ville - port.

Il met en œuvre les projets d'infrastructures nouvelles, d'entretien des infrastructures existantes et également intervient sur les travaux de gros œuvre des bâtiments des criées.

Il assure l'exploitation de la plaisance sur les ports de Guilvinec - Léchiagat, Saint-Guénolé - Penmarc'h, Lesconil, Douarnenez, Audierne, l'île Tudy, et s'appuie sur 2 concessionnaires pour les ports de Loctudy (commune de Loctudy) et Concarneau (commune de Concarneau).

L'exploitation du service public des 7 ports de pêche de Cornouaille a été confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest - Quimper par l'intermédiaire d'un contrat de service public pour une durée de 8 ans, à compter du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2025.

Dans le cadre de ce contrat, la CCIMBO a pour mission l'exploitation de la pêche et la réalisation d'un important programme d'investissement de 28,5 millions, subventionné par le Syndicat mixte à hauteur de 15 millions d'euros.

**La modernisation et la restructuration de la criée du Guilvinec** est un projet phare du programme d'investissement du Syndicat mixte et de la CCIMBO.

Des travaux importants pour mettre à niveau les bâtiments et moderniser les process d'exploitation sont prévus. Le Syndicat mixte porte les travaux de gros œuvre des bâtiments de criée et la CCIMBO - Quimper, concessionnaire, porte les investissements en équipements de production, du débarquement à l'expédition.

1) L'optimisation et l'adaptation du process (maîtrise d'ouvrage CCIMBO - Quimper) 5 925 000 €.

- le renforcement de la production de froid, le glaçage automatisé bac par bac, l'isolation des zones de travail avec un objectif d'améliorer la chaîne du froid et gagner ainsi en qualité pour le poisson.
- le process de tri, de pesée et de vente de la pêche hauturière et de la pêche côtière, avec l'objectif de faciliter le travail des professionnels et des salariés et de gagner du temps dans le processus de commercialisation du poisson.

La CCIMBO a sollicité un appui renforcé de la part du FEAMP dans le cadre de la révision en cours de la maquette des fonds européens. Un financement complémentaire sera apporté par le Syndicat mixte en subvention (1,08 M€) et par la CCIMBO en autofinancement.

Calendrier : Froid - Isolation - Process : démarrage des travaux 2020

2) L'adaptation du gros-œuvre (Syndicat mixte « Pêche et Plaisance de Cornouaille») 5 M€ TTC

L'opération comprend les travaux suivants :

- construction d'une extension à l'ouest de la criée,
- démolition et petits aménagements dans la halle à marée,
- construction de quais de chargement poids lourds et fourgons,
- réfection toitures - étanchéités toitures / terrasses - réparation mur côté criée - ravalement des façades,



- maîtrise d'œuvre, études, contrôles...

Le montant total de l'opération concernant le gros œuvre est estimé à 4,5 M€ HT (5 M€ TTC). La Région apporte une subvention de 1,68 M€ et est sollicitée pour une aide complémentaire au titre du contrat de partenariat (200 k€).

Calendrier :

Le maître d'œuvre est retenu fin novembre 2019.

Le permis de construire doit être déposé avant l'été et les travaux démarrer en fin d'année 2020.

### Exploitation de la plaisance

En 2019 les inspections des ouvrages et équipements ont été finalisées, des réparations ponctuelles des lignes de mouillage ainsi que de la cale Jos Biger ont été réalisées.

De nouveaux racks pour les annexes sur les pontons ont été fabriqués et mis en place. Une chaîne a été mise en place dans la longrine près de la cale pour amarrer les annexes, en remplacement des ancrages sauvages sur le perré de l'avenue du port. Enfin, des extincteurs ont été installés sur le ponton escales. En 2020, une partie des lignes de mouillages sera remplacée ainsi que les pontons escales.

### Concernant le développement de la plaisance,

le SIVU Treffiat-Le Guilvinec avait étudié un projet qui offrait 836 places, principalement sur pontons, pour un coût estimé à 33 millions d'euros HT (valeur 2019). Compte tenu de l'évolution de la plaisance, des attentes des usagers et du contexte environnemental, le Syndicat mixte a travaillé sur un projet alternatif qui prend en compte les attentes des usagers actuels et futurs, qui propose une offre diversifiée (du ponton au mouillage individuel), qui permette de développer l'escale et les services tout en limitant les approfondissements de darses et l'impact sur la zone humide de l'arrière port.





Ce projet alternatif envisage 338 places dont 121 sur pontons côté Guilvinec, des lignes de mouillage moins denses côté Tréffiat, 20 places pour l'escale (+ un bâtiment d'accueil sur le terre-plein à proximité) côté Tréffiat, 130 places dans l'arrière port avec une darse en eau, un terre-plein technique et une cale d'accès en fond de port.

Il est estimé à 14 millions d'euros HT (valeur 2019 et à confirmer par les études à venir).

Les études devront être complétées, notamment en ce qui concerne les questions liées aux dragages, à l'agitation, ... L'incidence environnementale doit être analysée, les éventuelles mesures compensatoires et le devenir des produits de dragage/déroctage sont à définir.

Différents modèles financiers ont été réalisés pour analyser la viabilité économique de cette proposition. Tous ont montré la sensibilité de l'équilibre financier, notamment au regard des équilibres de fonctionnement du budget du port de plaisance et la nécessité que le projet soit subventionné.

Une information de l'état de la réflexion a été faite au Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPPIP), aux associations environnementales le 5 novembre, au Comité syndical le 7 novembre, au conseil portuaire le 12 novembre 2019. Le travail de concertation a été poursuivi, avec les communes du Guilvinec et Tréffiat ainsi qu'avec la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud qui ont délibéré en décembre sur le principe d'une subvention globale de 2,5 millions d'euros (valeur 2019).

Le projet de développement de la plaisance du port de Guilvinec-Lechiagat ne figurait pas dans la feuille de route du Syndicat mixte. Le Comité syndical, mi-décembre 2019, s'est assuré de sa capacité à réaliser et financer le projet qui est conditionnée à la subvention du projet à hauteur de 2,5 M€ (valeur 2019) et au respect d'une chronologie des projets de développement de la plaisance permettant de trouver un équilibre d'exploitation. Il a alors intégré le projet à son programme pluriannuel, envisageant un démarrage des travaux en 2025.

Quelques chiffres clés pour les ports du Syndicat mixte :

- 165 ouvrages de types différents (accostage, défense, cales, murs, pérés, pontons...)
- 7 bâtiments criées, 3 bureaux port de plaisance, voiries et terre-pleins
- Pêche : 25 % de la pêche fraîche française, 50 % de la pêche fraîche bretonne, 354 navires, 1 775 marins.
- Plaisance : 15 % des places finistériennes, 30 % des places Cornouaillaises, 3 200 places.

**Contacts pour Guilvinec – Léchiagat :**

**Capitainerie :** 02 98 58 05 67 (du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H à 18 H – et sur RV en dehors de ces horaires, samedi de 9 H à 11 H.

**Bureau du port de plaisance :** 06 63 39 14 47 – du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H (horaires variables en fonction de la saison). [plaisance.guilvinec.lechiagat@peche-plaisance-cornouaille.fr](mailto:plaisance.guilvinec.lechiagat@peche-plaisance-cornouaille.fr)

**Site internet :** [www.peche-plaisance-cornouaille.fr](http://www.peche-plaisance-cornouaille.fr)

**Facebook et LinkedIn :** Pêche et Plaisance de Cornouaille

**Twitter :** @SMPPPC

## **PORT DE PLAISANCE : TREFFIAGAT ET GUILVINEC PRENNENT UNE DÉLIBÉRATION COMMUNE SUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PLAISANCE**

Après plusieurs mois de discussion, un projet alternatif a été conclu entre le Syndicat mixte des Ports de Pêche Plaisance de Cornouaille, les communes de Tréffiat et Guilvinec ainsi que la Communauté de communes. Evalué à 14 millions d'euros, il nécessitera la participation des communes de Tréffiat, Guilvinec et de la CCPBS pour un total de 2.5 millions d'euros dont 300 000 € pour Tréffiat.



C'est un projet plus modeste que celui initialement monté par le SIVU plaisance, mais les usages de la plaisance ont eux-mêmes profondément évolué depuis les premières études en 2010... il fallait adapter l'aménagement.

## **>>> EAUX DE BAIGNADE**

**Comme les années précédentes, les analyses réalisées par l'Agence Régionale de Santé montrent une qualité des eaux de baignade excellente au cours de la saison 2019 sur l'ensemble des plages : Pors Treillen, Kersaux, Léhan et Squvidan.**

Vous pouvez consulter les résultats des analyses sur le site de la commune ou sur :

**>> [www.baignades.sante.gouv.fr](http://www.baignades.sante.gouv.fr)**



# INTERCOMMUNALITÉ

## >>> C. DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD VOS REPRÉSENTANTS

### • Danielle BOURHIS

#### Commissions

- Commission technique (réseaux et travaux, très haut débit, eau, déchets)
- Promotion économique, filière maritime, agriculture, promotion du territoire et tourisme
- Administration générale, personnel, équipements communautaires, finances et budget
- Solidarités



#### Représentante de la CCPBS pour

- Comité technique - Suppléante
- SIOCA (Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement)
- Ouesco (Syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux) - Titulaire
- Conseil d'administration du collège Paul Langevin
- SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère) - Suppléante
- Groupe de travail Pêche
- CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) - Titulaire
- CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation) - Suppléante

### • Frédéric LETENNEUR

#### Commissions

- Commission intercommunale d'accessibilité et du handicap
- Aménagement, habitat, espaces naturels



### • Nathalie CARROT-TANNEAU

#### Commissions

- Commission technique (réseaux et travaux, très haut débit, eau, déchets)
- Solidarités



#### Représentante de la CCPBS pour

- SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère) - Titulaire
- Conseil d'administration du Lycée professionnel LAENNEC

## >>> PETITE ENFANCE

### • ASSOCIATION PETITE ENFANCE DU PAYS BIGOUDEN

#### MAISON DE L'ENFANCE TI LIOU

2A, rue du Mejou - 29120 Pont-l'Abbé

Structure : tiliou.pontlabbe@wanadoo.fr

Association : assotiliou@gmail.com

Présidente : Sylvie David

Coordinatrice : Delphine Caro / 02 98 87 22 58

#### LE SERVICE D'INFORMATION DES LIEUX D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (SILAJE) ET LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM)

Animatrices : Sabine Coupat et Florence Saluden / 02 98 82 49 70

Permanence téléphonique tous les jours de la semaine de 9h à 17h, le mardi jusqu'à 19h. silaje.tiliou@orange.fr / ram.tiliou@orange.fr

#### LA CRÈCHE

Responsable : Delphine Caro / 02 98 82 49 70

#### LA HALTE-GARDERIE

Responsable : Fabienne Denain / 02 98 82 49 70

### > C. DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

17 Rue Raymonde Folgoas Guillou - Pont-l'Abbé

Tél. : 02 98 87 14 42

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

### > CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)

Accueil à Pont-l'Abbé

(uniquement sur rendez-vous)

14 rue Charles Le bastard

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Vendredi 9h-12 / 14h-16h. - Tél. 02 98 87 39 50



### > PISCINE AQUASUD

17 rue Raymonde Folgoas-Guillou

29120 Pont-l'Abbé - Tél. 02 98 66 00 00

Horaires et tarifs : <http://www.ccpbs.fr/rubrique-services/equipements-sportifs/piscine/>

### > COLLECTE D'AMIANTE

La communauté de communes organise, deux fois par an, des collectes « d'amiante liée » de type fibrociment, uniquement pour les particuliers.

À travers ces campagnes, la CCPBS lutte contre la dangerosité des déchets.

Ce service, gratuit, est strictement réservé aux particuliers du territoire.

Il est limité à 15 plaques (environ 15 m<sup>2</sup> de couverture) ou d' 1/2 m<sup>3</sup>.

Ces déchets préalablement emballés, seront à déposer, sur rendez-vous, dans une benne adaptée.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 02 98 87 80 58.

### > STOP-PUB

Afin d'éviter de recevoir et jeter les publicités et les journaux gratuits, les Bigoudens peuvent apposer un autocollant « stop-pub » sur leur boîte aux lettres. Cela permet de réduire considérablement la quantité de papier produit, jeté, collecté et traité. Disponible en Mairie.

**L'eau bigoudène  
Moi, je la bois !**

**L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé.**

**Quelques astuces pour une meilleure qualité gustative :**

- avant de consommer l'eau, laissez-la couler quelques instants.
- remplissez la carafe d'eau un peu avant de passer à table.
- ayez en permanence une carafe au réfrigérateur.

Logos: SAUR, Agence Régionale de Santé Bretagne, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, Agence Régionale de Santé Pays de la Loire.

>> Plus de renseignements sur [www.ccpbs.fr](http://www.ccpbs.fr)



# >>> MODIFICATION DU RYTHME DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

## COLLECTE 1 SEMAINE SUR 2 DU 21 OCTOBRE AU 6 AVRIL

La Communauté de communes du Pays Bigouden poursuit son optimisation des tournées de collectes des déchets. Après une phase de test concluante sur deux secteurs : Combrit / Île-Tudy et Treffiagat-Léchiagat / Plobannalec-Lesconil, les bacs à ordures ménagères (couvercles verts) sont collectés une fois toutes les deux semaines du 21 octobre au 6 avril hormis pendant les vacances de fin d'année sur l'ensemble du Pays Bigouden Sud. Le volume des déchets par tournée est optimisé et maximisé. Les camions tournent moins souvent ce qui a pour effet immédiat de réduire l'impact carbone de la CCPBS.

Du 21 octobre 2019 au 6 avril 2020, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud en charge de la collecte de vos déchets change le rythme de collecte de vos ordures ménagères (bac au couvercle vert). Durant cette période, les usagers sont collectés toutes les deux semaines.

Depuis de nombreuses années, grâce à vos efforts, suite à l'extension des consignes de tri, les tonnages des ordures ménagères baissent sensiblement. De nombreux usagers présentaient déjà leur bac une seule fois toutes les deux semaines en même temps que leur bac jaune. Face aux faibles tonnages collectés lors des tournées d'hiver, les élus communaux ont souhaité optimiser les collectes en passant une fois toutes les deux semaines au lieu de toutes les semaines.

L'objectif est d'optimiser les collectes, de faire moins rouler les camions afin de participer à la réduction des gaz à effet de serre.

Ce nouveau rythme est valable uniquement en hiver, du 21 octobre au 6 avril (à l'exception des vacances scolaires de fin d'année). À cette période les tonnages sont suffisamment faibles pour passer toutes les deux semaines et les températures basses permettent de limiter les odeurs dues à la fermentation. En dehors de cette période, au printemps et en été, les collectes des ordures ménagères seront assurées toutes les semaines.

Pour réduire les déchets ménagers, plusieurs solutions sont proposées par la CCPBS :

- poursuivre le geste du tri. De nombreux déchets recyclables sont encore trouvés dans le bac à ordures ménagères. En cas de doute la CCPBS met à disposition des «mémo tri» au 02 98 87 80 58 ;
- composter les déchets fermentescibles. Pour rappel, des composteurs subventionnés à hauteur de 50% sont vendus par la CCPBS (renseignements au 02 98 87 80 58) ;
- aller aux colonnes d'apport volontaire, uniquement si votre bac est plein.

Si malgré vos efforts, le problème de capacité du bac persiste, vous pouvez appeler les services techniques de la CCPBS au 02 98 87 80 58, des agents répondront à toutes vos questions sur le tri et les démarches à effectuer pour réduire vos déchets qui par ailleurs sont souvent synonymes de réduction des dépenses.

## Mémento



### CALENDRIER DE COLLECTE HIVER 2019-2020 valable du 21 octobre au 6 avril

#### Secteur Léchiagat

Collecte des bacs  
ordures ménagères

**VENDREDI MATIN**  
**SEMAINES PAIRES**

toutes les deux  
semaines



Collecte des bacs  
déchets recyclables

**VENDREDI MATIN**  
**SEMAINES PAIRES**

toutes les deux  
semaines



Uniquement  
pour les déchets recyclables

#### Secteur Treffiagat - Pendreff

Collecte des bacs  
ordures ménagères

**VENDREDI MATIN**  
**SEMAINES IMPAIRES**

toutes les deux  
semaines



Collecte des bacs  
déchets recyclables

**VENDREDI MATIN**  
**SEMAINES IMPAIRES**

toutes les deux  
semaines



Uniquement  
pour les déchets recyclables

Pour un Pays Bigouden embelli, bac à sortir la veille au soir et à rentrer une fois collecté !



### BILAN DE SAISON 2019

#### DES PROFESSIONNELS SATISFAITS ET UNE BONNE SAISON POUR L'OFFICE DE TOURISME

Avec une large majorité de professionnels satisfaits, une audience digitale en hausse exponentielle, et plus de 150 000 visiteurs accueillis par l'Office de Tourisme d'avril à septembre, la destination Pays Bigouden Sud a connu une belle saison touristique.

#### DES PROFESSIONNELS SATISFAITS DE LA SAISON

Cette année, la saison estivale en Bretagne a été confrontée aux effets de calendrier et aux jeux de la météo, avec des épisodes caniculaires suivis d'une météo fraîche et pluvieuse... Malgré tout, ce premier bilan se révèle positif.

En effet, l'enquête menée par l'Office de Tourisme auprès de 116 professionnels du territoire (restaurants, meublés, chambres d'hôtes et gîtes d'étape, campings, hôtels, équipements de loisirs et commerces) montre une satisfaction générale quant à la saison 2019 (sur la période d'avril à août).

Avec un taux de satisfaction de 95 %, les professionnels du Pays Bigouden Sud sont satisfaits de la saison (59 % sont assez satisfaits, 36 % très satisfaits et 5 % non satisfaits).

La fréquentation est égale ou en hausse pour 85 % d'entre eux (40 % la considèrent en hausse, 45 % l'estiment égale à 2018, 15% la jugent en baisse).

Le panier moyen, quant à lui est similaire ou supérieur à celui de 2018 pour 85 % d'entre eux (59 % l'estiment égale à 2018, 26 % le considèrent en hausse, 15 % le jugent en baisse).

Un printemps en demi-teinte et un excellent mois d'août

Si les vacances de Pâques ont bien démarré la saison avec une météo ensoleillée, le mois de mai n'a pas profité des ponts habituels du 1er et 8 mai, ces jours tombant cette année un mercredi. Seul le pont de l'Ascension, véritable pont, de surcroît ensoleillé, a été largement plébiscité et a permis de « sauver le mois ». Juin, quant à lui n'a pas été extraordinaire, malgré une météo clémente, hormis le week-end de la Pentecôte très fréquenté.

En juillet, les épisodes caniculaires ont certes favorisé des départs de dernière minute ou des prolongations de séjours, mais n'ont pas eu d'impacts prépondérants sur la fréquentation touristique. En effet, selon le CRT Bretagne, la majorité des réservations se font en amont (2/3 des visiteurs réservant à minima 1 mois avant et en moyenne 77 jours avant le départ). Ainsi, les professionnels bigoudens jugent le mois de juillet « pas très bon dans l'ensemble ».

Le mois d'août en revanche, malgré une météo pluvieuse et fraîche particulièrement marquée la semaine du 15 août, demeure un très bon mois, conforme aux attentes des professionnels. Un petit bémol, néanmoins, est à apporter pour les équipements de loisirs de plein air qui ont pâti des mauvaises conditions météo la 1e quinzaine d'août.

#### La durée des séjours

A l'instar des autres années, les séjours d'une semaine et week-ends sont majoritaires en avril, mai et juin tandis que les séjours de plus d'une semaine sont prépondérants en juillet et août (2/3 des cas).

#### Le profil des clientèles

Le profil des clientèles reste sensiblement le même que les années passées.

En avant saison, ce sont majoritairement des séniors, des camping-caristes et des randonneurs qui sont accueillis.



En juillet et août, ce sont surtout des familles avec jeunes enfants ou ados, qui viennent sur la destination. Les couples sans enfants, quant à eux, viennent à n'importe quel moment de la saison, au même titre que les locaux et les résidents secondaires. Côté clientèles étrangères, les allemands demeurent la 1e clientèle (46%), suivis des Britanniques (19 %), des Belges (15%), des Néerlandais et des Suisses.

#### UN DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'INFORMATION ÉLARGI

Le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information - SADI - est le terme donné à la stratégie des territoires touristiques qui mènent un projet autour de l'accueil dans les murs et hors les murs de l'Office de Tourisme, à l'échelle de son territoire, sa destination. La prise en compte du parcours client, de ses attentes et de ses usages en sont le socle.

Avec pour leitmotiv « aller au-devant des visiteurs, là où ils se trouvent », le SADI vise à toucher les visiteurs au plus près de leur parcours, que ce soit en ligne (site web, réseaux sociaux...) ou sur le territoire, hors ou dans les murs de l'Office de tourisme.

Lancé dès 2017 par l'OT sur le territoire bigouden, ce dispositif a été développé cette année encore avec l'élaboration d'une stratégie de contenu digitale, qui a boosté la fréquentation du site web et des réseaux sociaux de la destination, le déploiement du Wifi territorial, le développement de l'accueil mobile sur de nouveaux sites, et la mise en place de Relais d'information touristique.

#### UNE FRÉQUENTATION EN LIGNE EXPONENTIELLE

Lancé en janvier 2018, le site web de l'OT fait l'objet d'une ligne éditoriale qui fait la part belle aux émotions et à l'expérience client. Côté réseaux sociaux, l'OT, accompagné par l'agence We like Travel, a défini sa stratégie de contenu basée sur la séduction (photos effet waouh).

Résultat, entre avril et septembre, le site web [www.destination-paysbigouden.bzh](http://www.destination-paysbigouden.bzh) et les réseaux sociaux de la destination ont enregistré une fréquentation record, avec respectivement + 152 % de connexions sur le site internet et une audience cumulée sur Facebook de 760 796 personnes (+ 80 %), avec un pic d'audience en août de 201 821 personnes.

#### Site web

- 210 254 connexions au 30/09, soit + 126 775 connexions par rapport à 2018 (+ 152 %)

- 654 636 pages vues, soit + 253 026 pages vues (+ 63 %)

- 153 438 utilisateurs, soit + 94 963 utilisateurs (+ 162 %)

- le top 3 des pages les + vues :

1 Les locations saisonnières, 2 l'agenda, 3 Les hébergements



## Réseaux sociaux au 30/09/2019

- **Instagram** : 2 990 abonnés, soit + 1 250 abonnés (+ 71,83 %)
- **le hashtag #bigoudenjoy** repris sur 10 400 publications (5 048 en 2018).
- **Facebook** :
  - 28 920 fans, soit + 580 fans (+ 2%),
  - Une audience cumulée<sup>1</sup> de la page d'avril à septembre : 760 796 personnes, soit + 337 330 personnes touchées par rapport à 2018 (+ 80 %).
    - \* Avril : 134 680 (54 975 en 2018)
    - \* Mai : 63 525 (53 634 en 2018)
    - \* Juin : 93 303 (63 257 en 2018)
    - \* Juillet : 190 223 (79 800 en 2018)
    - \* Août : 201 821 (115 300 en 2018)
    - \* Septembre : 77 244 (56 500 en 2018)
    - \* Moyenne de ces 6 mois : 126 800 personnes par mois (70 578 en 2018).
  - Un taux d'engagement qui atteint 3.14 % en août

<sup>1</sup> : Nombre total de personnes qui ont vu notre page ou nos publications

## LE SUCCÈS CONFIRMÉ DE L'ACCUEIL HORS LES MURS

Pour la 2e année consécutive, l'OT a investi différents sites à proximité immédiate des flux touristiques, pour y installer un accueil mobile. L'objectif est notamment de toucher des visiteurs qui ne vont pas habituellement dans les offices de Tourisme.

Au total, ce sont près de 10 000 visiteurs qui ont été renseignés sur leur lieu de visite ou de séjour (idem 2018), du 8 juillet au 23 août. A noter : 2 nouveaux sites ont été testés cette année : le phare d'Eckmühl (file d'attente) et le port de Kéryty. Présents sur des plages horaires d'environ 2h30 par site, les conseillers en séjour, habillés aux couleurs de la marque Bigoudenjoy, ont diffusé principalement la « carte des habitants », très prisée de nos touristes et disponible en français, anglais et allemand. Les visiteurs, parfois surpris, ont vivement apprécié que l'OT aille à leur rencontre pour leur donner des informations utiles à leur séjour.

### Les sites

- Campings Océan Breton à Lesconil et La Plage à Penmarc'h
- Marchés de Pont-l'Abbé, du Guilvinec et de St-Guérolé
- Ste-Marine
- Kéryty
- Terrasse de la criée du Guilvinec
- Événementiel : Les Brodeuses, Illuminations de Tronoën et La Route de l'Amitié
- Chapelle de Tronoën
- Pointe de la Torche
- Phare d'Eckmühl

### Le Top 3 de la fréquentation en moyenne par site et par plage horaire

- 1 Pointe de la Torche avec en moy. 227 visiteurs/plage horaire
- 2 Phare d'Eckmühl (file d'attente) avec en moy 180 visiteurs/plage horaire
- 3 Sainte Marine avec en moy. 166 visiteurs/plage horaire

## LA MISE EN PLACE DES RELAIS D'INFORMATION TOURISTIQUE

Afin de mailler l'accueil sur la destination, l'Office de Tourisme a installé 15 Relais d'information touristique sur le territoire. Il s'agit de commerces, hôtels, restaurants, bureaux du port... situés à proximité des flux touristiques. Les visiteurs y trouvent un présentoir aux couleurs de la marque Bigoudenjoy, avec la documentation de l'Office : carte des habitants, mag, carnet d'adresses...

- Île-Tudy : Restaurant l'Estran
- Loctudy : Boulangerie Guilloux / Bureau du port de plaisance / Hôtel de Loctudy / Ty Soaz / Le Merlan Frit / Bureau des Vedettes de l'Odet
- Lesconil : Boulangerie Guidal / Bar Le Galion / Centre Nautique
- Plomeur : Camping Aire Naturelle de Keraluic
- Guilvinec : Au Rendez-Vous des Pêcheurs
- Pont-l'Abbé : Musée Bigouden / Hôtel Kyriad
- Ste-Marine : Bureau du port de plaisance

## LE DÉPLOIEMENT DU WIFI TERRITORIAL

Afin de parachever le dispositif du SADI, le Wifi territorial a été déployé en juillet par la CCPBS, en partenariat avec Quimper Cornouaille Développement, sur plusieurs sites du territoire. Ce dispositif a généré plus de 30 000 connexions, de juillet à septembre.

- Les 9 sites en Pays Bigouden Sud :

- Abri du marin,
- Ile-Tudy place de la cale,
- Chapelle de Tronoën,
- Terrasse Haliotika,
- Halles de Pont-l'Abbé,
- Terrasses port de Lesconil,
- Phare de Penmarc'h,
- Pointe de la Torche,
- Parking avenue du port de Treffiat (en face de la pharmacie)

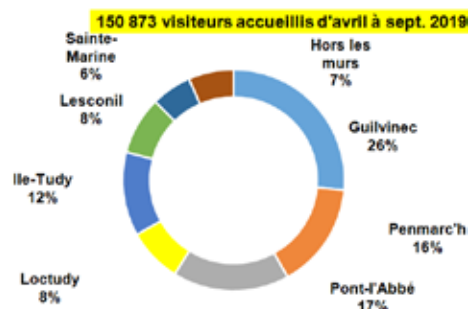
- 30 221 connexions de juillet à septembre

- Top 3 des sites les + fréquentés : Ile-Tudy (25 %) ; Lesconil (23 %), La Torche (20 %)

## UNE BELLE FRÉQUENTATION À L'OFFICE DE TOURISME

Avec près de 151 000 visiteurs accueillis d'avril à septembre, le dispositif d'accueil de l'OT mis en place dans le cadre du SADI a de nouveau fait le plein (fréquentation stable par rapport à 2018).

La répartition de fréquentation



A l'instar de l'année dernière, Le Bureau d'Information Touristique du Guilvinec est le plus fréquenté, suivi respectivement de Pont-l'Abbé et de Penmarc'h.

La répartition des clientèles (84% de FR et 16 % d'étrangers) est identique à celle de l'année dernière.

- Le top des clientèles FR : 1 Les Bretons (30 %) 2 Les Franciliens (15 %) 3 Les Pays de la Loire (9 %), talonnés par la région Auvergne-Rhône Alpes (8%).

- Le top des clientèles étrangères : 1 Les Allemands (44 %) 2 Le Royaume Uni (17 %) 3 les Belges (15 %) suivis des Suisses (6 %) et des Pays-Bas (5%).

## RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme du Pays Bigouden Sud - Pont-l'Abbé  
Tel : 02 98 82 37 99

Site Internet : [www.destination-paysbigouden.com](http://www.destination-paysbigouden.com)



# DÉFENSE & VIGILANCE

## >>> CRÉATION D'UNE RÉSERVE DE SÉCURITÉ

**La commune de TREFFIAGAT souhaite mettre en place une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).**

Une RCSC est un outil de mobilisation civique créé par la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile. Elle est destinée à être mise en œuvre pour mener des actions de soutien et d'assistance aux populations, d'appui logistique et de rétablissement des activités dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui prévoit une sollicitation progressive et adaptée des ressources de la Ville en cas d'évènement majeur (tempêtes, submersions, inondations, feux, ...).

Elle peut également participer à des exercices de simulation de crise et à l'information préventive des populations sur les risques majeurs.

Elle est composée de volontaires qui ont souscrit à un engagement et qui se trouvent placés sous l'autorité du Maire.

Elle est accessible aux citoyens qui disposent des capacités et compétences nécessaires, et qui répondent aux critères suivants :

- être âgé de 18 ans au moins
- jouir de ses droits civiques

Si vous souhaitez intégrer cette RCSC, vous devez adresser votre demande à la Mairie de Treffiatgat.

## >>> PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Il s'agit d'un mode opératoire qui définit les étapes et le rôle de chacun (élus et agents municipaux) pour faire face à un aléa de type-submersion, et plus généralement à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population, perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en

énergie, intempérie, canicule, épidémie...), accidents plus courants (incendie, de la circulation...).

L'objectif du plan communal de sauvegarde est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face dans les meilleures conditions à ces évènements.

## >>> ENGAGEMENT DÉMARCHE INFRA POLMAR

**TREFFIAGAT s'est engagé dans la démarche Infra POLMAR de la CCPBS proposée par Vigipol en apportant sa participation active au projet développé sur le territoire.**

Cette démarche complémentaire du plan ORSEC est menée depuis plusieurs mois à l'échelle communautaire avec chacune des communes littorales. Aidé du Syndicat Mixte Vigipol, les communes et la CCPBS se préparent en se sensibilisant aux risques, en montant des outils opérationnels et en effectuant des exercices de crise.

En raison de la densité du trafic maritime, de conditions de navigation difficiles et de la multiplicité des usages en mer, la Bretagne est une zone très accidentogène, où de nombreux événements de mer ont été recensés ces cinquante dernières années.

De ce fait, l'ensemble du littoral de la Bretagne est particulièrement vulnérable face au risque de pollution maritime.

L'expertise et l'accompagnement proposés par Vigipol aux collectivités littorales en matière de préparation à la

lutte contre les pollutions maritimes sont réunis sous le nom de « démarche Infra POLMAR ». Cette démarche s'articule autour d'une annexe du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dédiée à la gestion des pollutions maritimes, dit Plan Infra POLMAR. Ce plan de secours est conçu et continuellement enrichi par Vigipol. Il regroupe l'ensemble des documents opérationnels dont les collectivités ont besoin pour leur permettre de faire face à une pollution maritime et contribuer à la bonne gestion d'une pollution d'ampleur exceptionnelle dans le cadre du dispositif départemental ORSEC POLMAR Terre.

## >>> UNE SURVEILLANCE DE LA PLAGE DE SQUIVIDAN L'ÉTÉ PROCHAIN

Considérant la fréquentation régulière des plages de la commune de Treffiatgat par la population (visiteurs et résidents) durant la période estivale et la recrudescence des noyades sur le territoire national, la municipalité a engagé une réflexion sur la notion de responsabilité communale en cas d'accident mortel.

Le maire exerce la police des baignades et des activités nautiques pratiquées à partir du rivage.

Cette police s'exerce en mer jusqu'à une limite fixée à 300 mètres à compter de la limite des eaux. Il incombe au maire de prendre les mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité des baigneurs

sur les plages qui font l'objet d'une fréquentation régulière et importante.

**Le SDIS 29 proposant ce type de service de surveillance, une convention instaurant une surveillance en juillet-août sur la plage de Squividan a été validé par le conseil municipal**

## >>> ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La commune de TREFFIAGAT est dotée d'un système d'alerte pour vous informer dans des délais plus rapides et de manière simplifiée de tout évènement d'urgence.

Les personnes ayant rempli le formulaire d'inscription reçoivent ainsi des sms ou sms vocaux d'alerte lors de chaque évènement exceptionnel pouvant entraîner des

risques pour la population, tout particulièrement les évènements météorologiques.

**>> Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en Mairie ainsi que sur le site Internet de la Commune : [www.treffiatgat.bzh](http://www.treffiatgat.bzh)**





# ACTION SOCIALE

## >>> EHPAD DE PENMARC'H

L'établissement héberge actuellement 90 personnes. La moyenne d'âge totale est de 90 ans, 90 ans pour les femmes et 89 ans pour les hommes. Avec toujours une grande majorité de femmes :

75 femmes pour 15 hommes seulement et en décembre l'EHPAD comptera une nouvelle centenaire. Deux des résidentes ont fêté leur 101 ans dans l'année. On vit bien et on vit vieux à l'EHPAD de Penmarch.

> Pour les inscriptions, les tarifs ou toutes autres demandes, s'adresser à Monsieur Le Directeur, rue Louis Guilloux - 29760 PENMARC'H au 02.98.58.51.66

## >>> BANQUE ALIMENTAIRE

La distribution de la Banque Alimentaire est désormais assurée par le CCAS de Tréffiagat de manière autonome.

**Elle a lieu deux fois par mois, le mercredi dans les locaux de La Providence.**

Il y a également un bureau social qui permet de recevoir les personnes en difficultés en toute discrétion.

Des produits frais, surgelés ou secs, fournis par la Banque Alimentaire de Quimper, sont proposés aux bénéficiaires. Pour profiter de cette aide, il suffit de s'adresser au CCAS. Un dossier est alors établi sur présentation de justificatifs de ressources et de domicile.

Les dossiers sont ensuite étudiés par le conseil d'administration du CCAS et

l'aide est attribuée selon un barème fixé par lui.

L'aide est valable pendant un temps défini mais en fonction de l'évolution de la situation des intéressés, les demandes peuvent être réexaminées. Dans certains cas il peut être proposé un colis de dépannage.

Pour l'année 2019 le CCAS de Tréffiagat a participé à la collecte de la Banque Alimentaire le samedi 1er décembre 2019 au Marché U de Plobannalec-Lesconil. Merci au CCAS de Plobannalec-Lesconil! Nous avons récolté 402kg.

Merci aussi à tous les donateurs. Le stock ainsi constitué nous permet d'aider les bénéficiaires toute l'année.

Cette solidarité est l'affaire de tous ; même si nous ne sommes pas directement concernés, cela peut bénéficier à



un ami, un membre de sa famille, un voisin...

Ce sont les femmes et surtout les familles monoparentales qui sont les plus touchées. La cause la plus fréquente : un emploi précaire ou mal rémunéré.

## CONFÉRENCE « SE PROTÉGER ET PROTÉGER SON PROCHE »

Le CCAS de Tréffiagat-Léchiagat et le CLIC du Pays Bigouden sud ont sollicité l'ATF (Assistante aux Tuteurs Familiaux) de l'UDAF 29 pour la mise en place d'une conférence intitulée « se protéger et protéger un proche ».

Elle s'est déroulée le mardi 26 novembre 2019 en présence d'une vingtaine de personnes.

Mme Rogues Isabelle et Mme Pierre Nathalie ont animé cette conférence pendant plus de deux heures.

Elles ont entre autres donné des informations sur la sauvegarde de justice, la curatelle, tutelle et l'habilitation familiale, procuration bancaire et le mandat de protection future.

Elles ont répondu aux questions posées par le public et proposées des rendez-vous en privé pour des situations particulières.

Le but était de mieux connaître ses droits pour pouvoir organiser à l'avance sa propre protection et donc l'anticiper.



## • Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information à destination des personnes âgées de plus de 60 ans, de leur famille, de leur entourage et des professionnels du secteur sanitaire et médico-social.

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) du Pays bigouden est un service public et gratuit. Ses missions sont de vous informer, accompagner, vous orienter vers les organismes compétents et de coordonner les différents intervenants de l'aide et du soin

Pour l'année 2019, le CLIC a accompagné le CCAS lors de la conférence animée par l'assistante aux tuteurs familiaux de l'UDAF « Se protéger et protéger son proche » qui s'est déroulée le 26 novembre à la salle Croas Malo et pour la mise en place d'ateliers d'activités physiques adaptées, animés par l'association Siel Bleu, à la salle de la Providence qui auront lieu à partir de Janvier 2020.

>> site Internet : <http://www.ccpbs.fr/rubrique-services/action-sociale-emploi/senior-2/clic/>

>> Accueil à Pont-l'Abbé (uniquement sur rendez-vous)

14 rue Charles Le Bastard  
Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h - vendredi 9h-12h / 14h-16h. - Tél. 02 98 87 39 50

Des visites à domicile peuvent être programmées  
Tél. 02 98 87 39 50 / [clic@ccpbs.fr](mailto:clic@ccpbs.fr)



# ACTION SOCIALE



## >>> LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Il est géré par un conseil d'administration de 17 membres. Le Maire, Danielle BOURHIS, est sa présidente.

### 8 membres sont élus au sein du conseil municipal :

- LE BERRE Marie-Hélène (vice-présidente)
- CORNEC Françoise
- STEPHAN Luc
- KIRTZ Daniel
- LETENNEUR Frédéric
- LE ROUX Véronique
- GARO Marie-Christine
- CARIOU René

### 8 membres sont cooptés dans la population :

- BOURHIS Pierre représentant la MSA
- LE COZ Armand représentant l'ADMR
- CAUDAL Céline et LE CORRE André représentant les Retraités
- TOURNEREAU Bertrand représentant le Secours Populaire
- LE GARO Christiane et SCOUARNEC Marie-Noëlle représentant les Restos du Cœur
- OLIVIER Maryse représentant une association de tutelle

Le conseil d'administration examine et émet des avis sur différents types de demande d'aide sociale. Pour l'année 2019, le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises et a étudié 9 dossiers.

La baisse des dotations de l'état, les difficultés d'emploi pour les jeunes, les emplois précaires pour les mères de famille monoparentale... etc., toutes ces situations ont contraint le CCAS lors de la séance du 14 juin 2016 à revoir l'âge requis pour l'attribution du colis et la participation au repas des anciens, ceci afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants de la commune.

### ABI 29

Un conteneur ABI 29 est disponible place du 19 Mars 1962 à proximité des conteneurs de la CCPBS ; vous pouvez y déposer vêtements et paires de chaussures susceptibles d'être réutilisés.



Désormais, seules les personnes âgées de 71 ans et plus dans l'année et inscrites sur la liste électorale reçoivent une invitation au repas annuel.

De même, la possibilité de s'inscrire pour un colis est réservée aux personnes âgées de 85 ans et plus dans l'année et ne pouvant participer au repas pour des raisons de santé ou de mobilité réduite (sous réserve de remplir le coupon réponse).

Pour l'année 2019, le repas s'est déroulé à la salle Croas Malo de Léchiagat le samedi 28 septembre, et a réuni 103 personnes, entourées de 17 membres du CCAS et des élus. La restauration et le service étaient assurés par la maison Penarun-Le Bihan de Quimper, et l'animation musicale par Iohan Quillec, de Quimper. Comme d'habitude, l'ambiance fut chaleureuse et à la fête !

Les personnes âgées de Tréffiagat résidant en EHPAD ont reçu également un colis, confectionné par des producteurs et commerçants locaux. Comme tous les ans, le CCAS s'est déplacé pour leur rendre visite.

ABI 29 récupère également les vêtements très usagés et les chiffons ; ils sont recyclés en isolant thermique.

Merci d'emballer vos dépôts dans des sacs fermés. Nous réfléchissons à la pose éventuelle d'un second conteneur sur la commune.



## >>> ATELIERS «STIMULATION DE LA MÉMOIRE»

Un projet d'ateliers de stimulation de la mémoire, dont l'objectif est de sensibiliser les personnes âgées de plus de 60 ans aux techniques de mémorisation entre autres.

Ces ateliers au nombre de cinq séances de deux heures ont débuté en janvier, à la salle de la Providence.

Animés par Anaëlle Gueguen psychologue de l'Association Brain Up.

7 personnes y ont participé.

Ces ateliers gratuits ont permis de travailler la mémoire, la concentration, la perception, les émotions, le langage et la logique. Avant tout ces ateliers se sont déroulés dans l'écoute et respect de l'autre et cela en toute convivialité.

Chaque participant a reçu un cahier d'exercices afin de travailler individuellement et à son rythme. Une réunion de bilan programmée deux mois après la fin des ateliers, a permis de dresser un bilan.

## >>> SERVICE DE PORTAGE À DOMICILE

Il dépend depuis le 1er janvier 2013 de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS). Le service fonctionne du lundi au samedi, y compris les jours fériés à partir de trois repas par semaine. Un prix unique pour l'ensemble de la communauté : 10,10 € par repas.

Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les repas sont préparés par l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

> Pour tout renseignement, s'adresser au **02.98.87.83.93** et par courriel : [portage.repas@ccpbs.fr](mailto:portage.repas@ccpbs.fr)

### • SEMAINE BLEUE

La semaine bleue qui a lieu tous les ans au mois d'octobre, concerne les personnes de 60 ans et plus.

Pour cette année, elle a eu lieu du 7 au 13 octobre.

Une nouvelle fois nous avons renouvelé notre partenariat avec le CCAS de Penmarch.

D'autres partenaires se sont joints : l'association « Les Couleurs du Temps » de Tréffiagat ; l'EHPAD de Ménez Kergoff ; l'association « Santé Bigoudène » de Penmarc'h ; le club de l'Âge d'or de Penmarc'h ; les accueils de loisirs de Tréffiagat et de Penmarc'h ; l'Espace Jeunes de Penmarc'h.

Plusieurs actions gratuites ont été menées durant cette semaine, dont deux à Tréffiagat.

#### Mardi 8 octobre :

Salle de la Providence, une conférence organisée par « Les Couleurs du Temps » :

« Votre animal de compagnie, le B.A. BA pour les personnes âgées ».

Présentée et animée par Dr Nathalie Shmidt-Coquerelle.

Une trentaine de personnes y ont participé.

#### Mercredi 9 octobre :

Les enfants des accueils de loisirs, le Club de l'Âge d'or et Santé bigoudène de Penmarc'h, les CCAS se sont retrouvés à l'EHPAD de Ménez-Kergoff.

Marie-Lise Le Tirilly, animatrice avait organisé un après-midi autour des jeux bretons suivi d'un goûter.

Cette rencontre intergénérationnelle a remporté un vif succès.

#### Jeudi 10 octobre :

Salle de Croas Malo, conférence organisée par les CCAS sur la Sensibilisation sur la prévention routière, animée par M. Bernard Jouan de l'association « Prévention routière » et le gendarme Richard Lienard.

Les participants ont pu réviser leur code de la route et subir quelques tests, tout cela dans la bonne humeur. Une trentaine de personnes y ont participé.

#### Vendredi 11 octobre :

Instauré depuis quelques années, l'après-midi cinéma à l'Eckmühl de Kéridy

Le film « Alice et le maire » de Nicolas Parisier

Plus de 100 personnes dont 31 de Tréffiagat, inscrites au préalable dans les deux CCAS, ont pu assister à la séance gratuitement.

Ensuite, l'Espace Jeunes de Penmarch accueillait les participants pour un goûter bigouden « Kouings café »

Le CCAS de Tréffiagat remercie le CCAS de Penmarch, le cinéma Eckmühl, l'EHPAD de Ménez-Kergoff ainsi que l'Espace jeunes pour l'organisation de ces trois après-midi !



## ADMR GUILVINEC / TREFFIAGAT

**L'ADMR est le premier réseau associatif au service des personnes, il est implanté sur tout le territoire français. L'Association ADMR Guilvinec - Treffiagat se situe au Guilvinec, 25 rue de la Gare.**

Nous intervenons sur le territoire de TREFFIAGAT & GUILVINEC, et sommes présents à tous les âges de la vie.

Nous intervenons chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement :

- à l'occasion d'une naissance, d'une maladie, d'une difficulté familiale, pour faciliter l'autonomie des personnes âgées

- pour rester à domicile et accomplir pour vous les tâches quotidiennes de la vie, pour assurer un accompagnement, mais aussi pour du ménage « confort », etc.

Nous intervenons en fonction de vos besoins, même sur de courtes périodes

#### Horaires d'ouverture du bureau :

- Le matin : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00
- L'après-midi : le lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30
- le mardi et mercredi après-midi, nous sommes joignables par téléphone ou sur rendez-vous.

#### > CONTACT :

Responsable d'Agence : Delphine CANONNE  
25, rue de la Gare - 29730 GUILVINEC  
Tél : 02.98.58.14.89 / Courriel : [guilvinec@admr29.bzh](mailto:guilvinec@admr29.bzh)



L'année culturelle 2019 a été une nouvelle fois l'occasion de rendez-vous aussi multiples que variés.

## Treffagat a bien la culture au cœur.

Cette année encore, on l'a retrouvée sous toutes ses formes. De l'art au théâtre en passant par la littérature ou bien la musique.

Mise en valeur à la salle culturelle Croas Malo, à la

## 1. DES ACTIVITÉS CULTURELLES MULTIPLES ET MULTICOLORES

Les manifestations n'ont pas manqué sur notre commune :

### CONCERTS ET SPECTACLES MUSICAUX PROPOSÉS PAR :

- L'association **Écorces et Âmes** : les soirées « Une oreille sur le Monde » qui nous ont fait voyager à travers le monde, des Balkans, à Cuba ou vers l'Algérie et le festival « Seiwa » : de la pop aux musiques du monde, de la Tunisie au Brésil.

- Le **Comité d'Animation** : avec de très nombreux concerts (Tref'Estival, « Faites de la musique ») et le fest-noz de la Saint Fiacre

- L'**Amicale Laïque** : le fest-noz du week-end breton et la fête bretonne

- L'association **Treffag'Arts** : le concert de guitare acoustique et viole de gambe « D'un monde à l'autre »

### PIÈCES DE THÉÂTRE ET SPECTACLES DE MARIONNETTES :

- Troupe Trémil : « Échauffements climatiques » (**Amicale Laïque**), comédie sympathique et légère exposant la place que chacun peut accorder à l'écologie.

salle associative de la Providence, à la salle d'expositions de L'Étuve, dans les églises, sur le parking ou les rues au bas du Pont, elle fait la richesse de notre territoire.

Tour d'horizon de ces événements qui ont marqué l'année

- Troupe du Lac : « En boîte malgré lui » (**Comité d'Animation**), comédie cinématographique enchaînant les situations cocasses et loufoques

- L'association **Plijadur Lenn** a proposé un spectacle de marionnette et de clown, présenté par l'association des Côtes d'Armor « Au pied de mon hêtre » et sa compagnie Les Nez verts « Drôles de graines »

- La **SNSM**, quant à elle, nous a régales avec le spectacle de David Eldé accompagné de sa marionnette Odile la Bretonne

### CONFÉRENCES, À L'INITIATIVE DE L'AMICALE LAÏQUE :

- Débat sur la laïcité : la loi de 1905 en question  
- La présentation par l'auteure Bérénice Manac'h de son livre « Nella », dans lequel elle retrace la vie de sa mère d'origine italienne, un destin de femme qui se déroule dans une période au contexte politique lourd.



Écorces et Âmes : Soirée Cuba



Treffag'Arts : Concert « D'un monde à l'autre »



> à gauche :  
Amicale Laïque -  
Théâtre « Échauffements climatiques »

> à droite : Comité  
d'Animation -  
Tref'Estival



## 2. L'ÉTUVE – LA SALLE N'A PAS DÉSEMPI

La salle municipale de L'Étuve a le vent en poupe et devient une salle prisée des artistes. Sa popularité dépasse les frontières du Pays Bigouden.

En 2019, elle a accueilli de façon continue d'avril à décembre de très nombreuses expositions.

Ce sont 46 artistes différents, en individuel, en duo ou en groupe, qui s'y sont succédés ; soit une augmentation de 25% des participants par rapport à 2018.

Et que dire de la fréquentation du public ! Celui-ci a répondu présent à chaque présentation : plus de 4 200 visiteurs sur

l'année, locaux ou étrangers, habitués ou passagers.

En dehors des expositions collectives organisées par l'association Treffag'Arts, voici les artistes qui ont régales les visiteurs :

Armelle ALLOUIS, Colette AULNETTE, Serge BERGAMI, Christian BOULANGER, Francis BRETON, Nadine BRIEC, Suzy CAUDAL, Soizic CARIU, Alban CASSAR, Marie-Aline COEURRET, Jean-Yves CORRE, Sophie CORRE, Gaëlle DEMAUREY,



Natassia DILOSQUER, Claude GAUDRIALT, Patrick GUELLEC, Michel HAMELIN, KENAVO, Jean-Paul LE GALL, Eliot NYLS, PACHA, Joseph SKALA, Alice SURET-CANALE, Michel SURET-CANALE, YOUN.

Les associations ont également investi la salle :

- **Association Photographique Bigoudène** de Pont l'Abbé
- **Encadrez-vous** de Treffiat : photographies réalisées par le **Bigoud photo-club** sur l'île de Sein
- **Treffiat'Arts** et 2 expositions collectives : Art'Volume et Treffiat'Art 2019

> Exposition à L'Étue



### 3. EXPOSITION ART VOLUMES

L'association Treffiat'Arts nous a proposé une très belle exposition pleine de vie et d'émotions qui mélange techniques et matières, volumes et perspectives.

L'exposition Art Volumes s'est attachée à mettre en valeur la sculpture, qu'elle soit classique, moderne ou contemporaine ; la sculpture qui a cette capacité à organiser une forme dans la matière en retirant, pour ce qui est de la taille, ou en rajoutant et construisant, pour ce qui est du modelage ou de l'assemblage.

Chaque sculpture a trouvé sa place dans ce lieu atypique. Grâce à la diversité et à la richesse qui étaient proposées, chacun a pu se laisser agréablement surprendre. Les artistes, au nombre de 11, d'horizons et de styles différents nous ont fait voyager et sont parvenus à nous émouvoir à travers leurs créations parfois étonnantes :

Raymond BAERT, Annette COLLOMB, Peter HAENCHEN, Arlette LEGOUIC, Yann MURY, NAT, Eliot NYLS, NIKIDO, Ivo STEFAN, Jeannette STEFAN, YOUN.



École de Léchiagat à l'exposition Art Volumes

### 4. EXPOSITION TREFFIAG'ART 2019

C'est en 2000 qu'une première exposition d'artistes amateurs a vu le jour sous l'initiative de la municipalité de l'époque. Depuis cette période, c'est une quinzaine d'amateurs qui, chaque année, vient présenter au public ses réalisations. Ceci représente plus de 80 artistes différents depuis la création de cette manifestation.

L'année 2019 a vu le 20ème anniversaire de cette exposition annuelle et ce

sont 11 amateurs qui ont accroché leurs toiles ou posé leurs sculptures dans la salle de L'Étue :

Françoise ABAUTRET, Annick AUTRET RAPHAL, Mireille BONIN MANUS, Manolo CAUDAL, Joëlle CARIOU, Tomas FRYBERT, Gaëlle GLASER, Pascal HEMON, Françoise KERDRANVAT, Claudette LE PUTH MICHEL, Françoise MEYER

> **Ci-contre : vernissage de l'exposition Treffiat'Art 2019**



### 5. UN ŒIL À LA POINTE

C'est en avril, par un après-midi nuageux que Pierre CHANTEAU, plasticien de Carantec, est venu poser son 30ème œil fait de céramique et de verre à la Pointe de Léchiagat.

Pierre CHANTEAU nous explique son initiative qui s'est déroulée sur toute l'année 2019 dans les ports du Finistère :

« Cet œil en verre et en faïence est un hommage artistique et poétique aux milliers d'hommes et de femmes qui ont porté et portent secours aux marins en difficulté. Les marins de l'antiquité peignaient de grands yeux à la proue de leurs navires, ces yeux étaient censés protéger les équipages des dangers de la navigation.

Le Finistère et son littoral, à la proue de l'Europe, dans un « navire » à dimension planétaire, inspirent ce travail artistique et photographique. En 2019, en état d'urgence climatique et environnemental, ce regard minéral est une invitation à l'attention, l'audace et la solidarité. »

Ce moment a été immortalisé par Jean-Marc NAYET, l'un des 2 photographes qui accompagnent Pierre CHANTEAU, et cette image fera partie du livre qui sera édité à l'issue de ce voyage d'un port à l'autre.

Site : <http://pierrechanteau.fr/clin-doeil>



> **L'œil en cours d'installation par Pierre CHANTEAU**



## 6. LES CABINES À LIVRES

Les boîtes et les cabines à livres se multiplient sur la commune. Elles sont maintenant au nombre de 4 :

- Une boîte à livres à la bibliothèque qui existe depuis quelques années ;
- Une boîte à livres devant l'école, en service depuis le mois de mars ;
- Deux cabines à livres sur les parkings du 19 mars 1962 (Rose des vents) et de la plage de Pors Treillen, mises en service durant l'été.

C'est sous l'impulsion de l'association Plijadur Lenn (qui gère la bibliothèque municipale) que cette initiative s'est mise en place.

La peinture de la boîte à livres de l'école a été réalisée par les enfants de l'accueil de loisirs.

Quant à la décoration des deux cabines à livres, l'association Treffiag'Arts (en charge de la gestion de la salle d'exposition municipale L'Étuve) en est à l'initiative : pour bien rappeler l'identité de la commune, une grande bande rouge a été apposée sur une façade, rappelant ainsi le visuel du logo.

Le but de toutes ces cabines : Partager – Échanger – Faire voyager les livres

### Mode d'emploi :

> Je prends un livre ... Prenez un ou plusieurs livres, vous pouvez l'emporter pour le lire chez vous, le faire circuler, le ramener dans la cabine.

> Je dépose un livre ... Déposez le livre que vous venez de lire et que vous voulez partager. Tous les livres sont les bienvenus, dans la mesure où ils sont en bon état général.

> Je partage ... N'hésitez pas à partager vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé et que vous souhaitez partager.

C'est un service gratuit, sans inscription et sans contrainte d'horaires. Profitez-en !

*S'agissant d'un échange libre et citoyen, la Ville décline toute responsabilité dans l'offre de livres.*

> **Ci-contre : cabine à livres devant la plage de Pors Treillen**



## 7. PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées le week-end des 21 et 22 septembre 2019 et ont vu défiler plus de 800 personnes.

Deux lieux caractéristiques de la commune étaient ouverts :

- L'Enclos des Phares : le public a pu gravir les marches à l'intérieur de ces deux phares et profiter de la vue panoramique sur le port et les plages

- La Chapelle Saint Fiacre : après avoir descendu les quelques marches et s'être laissé charmer par la voûte en bois en forme de coque de bateau et peinte en bleu comme traditionnellement pour rappeler la voûte céleste, les visiteurs ont pu admirer les statues en bois polychromes.

Pour coller au thème de ces journées autour du patrimoine : « Arts et divertissements », la Kevrenn Léhan a fait profiter le public de mini-récitals de bombardes et binious.

Quant à l'association Treffiag'Arts, elle avait organisé un « Croq'Patrimoine » dans les jardins du manoir de Lestrediat qui avaient ouvert ses portes exceptionnellement pour une visite privée du domaine. Les artistes présents ont pu « croquer » le colombier ou la façade du manoir.

Les fiches descriptives sont accessibles sur le site de la mairie : <http://treffiagat.bzh/patrimoine/>

La prochaine édition des Journées Européennes du Patrimoine devrait se dérouler les 19 et 20 septembre 2020.



J.E.P. 2019 à la Chapelle St Fiacre, Kevrenn Léhan



Treffiag'Arts « Croq'Patrimoine »



J.E.P. 2019 à l'Enclos des Phares



## >>> JARDINS FLEURIS

La remise des prix du concours des jardins fleuris, organisé par la commune, s'est déroulée le lundi 07 octobre 2019, à la Mairie de TREFFIAGAT.

Sept habitants se sont inscrits dans la catégorie «jardins fleuris». Le concours des jardins fleuris reste une tradition forte que la municipalité souhaite préserver et encourager.

La catégorie «les trottoirs fleuris et pieds de mur» a connu sa troisième édition. Contre des graines délivrées en Mairie, les participants fleurissent leurs trottoirs en respectant les bonnes pratiques environnementales, et ainsi contribuent à la biodiversité urbaine. Cette opération a le vent en poupe : 45 jardiniers ont semé des graines au pied de leurs murets.

*LES JARDINIERS AMATEURS CONTRIBUENT VIVEMENT À L'EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE.*



### LES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2019

Les lauréats de la catégorie «jardins fleuris» :

- 1er prix : Michelle FOULQUIER
- 2ème prix : Marie-Hélène et Pierre LE HERPEUX
- 3ème prix : Dominique WELTER

Les lauréats de la catégorie «les trottoirs fleuris et pieds de mur» :

- 1er prix : Marie-Christine LALLOUET
- 2ème prix : Roger BIGER
- 3ème prix ex aequo : Nicole BARGAIN et Danielle PHILIPPE

## PROCHAINEMENT SUR TREFFIAGAT

### INSTALLATION D'UN MEDECIN A TREFFIAGAT

C'était un souci pour beaucoup de nos habitants : nous savons tous comme il est compliqué parfois d'obtenir un rendez-vous chez un médecin alors que l'inquiétude nous gagne, particulièrement quand on est jeunes parents ou que l'on commence à prendre de l'âge.

C'est donc avec plaisir que nous vous annonçons l'installation prochaine de Lam Nguyen Huu, médecin généraliste sur la commune. Âgé de 48 ans et père de deux enfants, il a suivi ses études à l'université Pierre-et-Marie-Curie, à Paris. Puis il a fait de la médecine d'urgence pendant quinze ans en Seine-et-Marne, ainsi que cinq ans en cabinet.

Il devrait installer son cabinet médical début juillet au rez-de-chaussée de la Maison du Phare.



### OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES : «LE PHARE DES POUPIG»

Une Maison d'Assistante Maternelle (MAM) ouvrira prochainement ses portes pour les enfants de moins de trois ans, au sein de l'ancien Espace Jeunes de la Providence, pour 8 enfants au plus.

Ce mode de garde est une alternative intéressante entre les assistantes maternelles à domicile et la crèche collective où les places sont souvent rares.

Une convention-bail de 3 ans a été signée avec l'association le Phare des Poupig qui animera cette MAM.



**Le phare des poupig**

maison d'assistante maternelle



## GROUPE SCOLAIRE DE LÉCHAGAT

**Le groupe scolaire accueille cette année 126 élèves. L'école fonctionne avec 6 classes. Elle est dirigée par Astrid BIET, la directrice.**

**La décharge de direction est assurée le mardi et le vendredi après midi par Clarisse Pigatto. Madame Florence Autret est AVS nommée sur l'école.**

La composition de l'équipe enseignante :

Astrid Biet : GS/CP, ATSEM : Géraldine Cornou  
Claire Brouté : PS1/PS2, ATSEM : Dominique Riou-Lucas  
Véronique Le Natur : MS/GS, ATSEM : Marie-Pierre Kerlogot  
Nathalie Piété : CE1/CE2  
Nicolas Henrio : CE2-CM1  
Claire Caoudal : CM1-CM2

### **L'ÉCOLE FONCTIONNE EN 4 JOURS**

Les horaires sont les suivants :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées par les enseignants après la classe.

Les enfants et les enseignants profitent d'un cadre de travail très complet : une salle de motricité, la salle informatique, la bibliothèque municipale. Les élèves profitent également d'un accueil périscolaire : la garderie et la cantine organisées par la municipalité de Tréffiagat.

Ils sont encadrés par : Géraldine Cornou, Marie-Pierre Kerlogot, Hélène Marchadour, Dominique Riou-Lucas, Marie-Annick Canevet et Sarah Huon.

En 2018 - 2019, de nombreux projets ont été menés dans les classes avec l'appui de l'Association de Parents d'Elèves, de l'Amicale Laïque et de la municipalité.

**Tous les enfants de l'école ont participé au projet cirque avec l'association Naphtaline. Pour 2019-2020 ils participeront à un projet danse à l'école.**

L'ÉCOLE PRIMAIRE (MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE) PARTICIPE À DIVERS PROJETS

- école et cinéma
- projet mosaïque
- balades découvertes de la ville
- petit déjeuner avec les parents pour la semaine du goût
- lire et faire lire avec l'Amicale Laïque
- exposition à l'Etuve
- piscine
- école et cinéma
- sauvetage sportif
- musée de la préhistoire /initiation au surf
- sorties nature et découvertes avec la CCPBS



# ÇA S'EST PASSÉ EN 2019...



## • GS/CP - VISITE AU MOULIN DE KÉRIOLET

Les élèves de la classe se sont rendus au moulin de Kériolet. Découverte du métier de meunier et du moulin à eau avec les membres de l'association de sauvegarde du moulin. L'après-midi, lors d'un atelier les enfants ont fabriqué du pain.



## • GS/CP - PROJET CIRQUE

Durant quinze jours, les élèves de l'école ont travaillé avec la compagnie circassienne Naphaline. Durant cette période les élèves ont appris les arts du cirque. A l'issue de ces 15 jours les enfants se sont produits devant leurs parents lors de la fête de l'école.

## • GS/CP - LA SEMAINE DU GOÛT

Nous avons fabriqué du beurre avec de la crème. Il a fallu secouer très fort le pot pour arriver à avoir du beurre. Nous l'avons goûté lors du petit déjeuner, à l'issue de la semaine du goût. Les parents étaient invités pour l'occasion.



## • GS/CP - PLANTATION D'OYATS

Les élèves de GS/CP ont planté des Oyats avec Steven Hélias de la CCPBS dans le cadre des parcours nature.

Les enfants ont également participé au mois de juin à une balade découverte de la faune et la flore. A l'issue de cette après-midi découverte, les enfants sont rentrés à l'école pour écouter une histoire racontée par Steven.



## • GS/CP - ALERTE INCENDIE

Au mois de septembre, il y a la première alerte incendie. Pour l'occasion les pompiers se déplacent dans l'école et font une démonstration des lances à incendie.



## • GS/CP - UNE OREILLE SUR LE MONDE

Dans le cadre du partenariat avec la mairie de Treffiat, l'association « Ecorces et âmes » propose des contes traditionnels, selon les pays retenus.





# VIE SCOLAIRE



## • CLASSE DE PS1/PS2

Chaque semaine, les petits de la classe de Claire Brouté font une sortie à Léchiagat.

Ils découvrent les différentes facettes de leur commune : le port, le cimetière de bateaux, le petit phare, le vivier, le parc de Léhan...

C'est l'occasion d'observer, d'écouter, de sentir, de toucher, mais aussi de connaître les règles élémentaires de sécurité lorsqu'on marche dans la rue.

Enfin, il est essentiel de (re)découvrir les bienfaits de la marche.



## • MS/GS - LES DAUPHINS







**Le «bateau de pierre de Saint Conogan», un menhir couché situé à Beuzec-Cap-Sizun**



**• MS/GS - DÉCORATION DE L'ÉCOLE**

Afin de décorer le couloir de l'école maternelle, nous avons peint 4 planches de bois recto-verso. Nous y avons mis des fleurs dont le coeur est une galette en pâte à sel, dessiné des insectes qui courent dans l'herbe, mis quelques nuages et des oiseaux.



**• MS/GS - PLANTATION DANS LE COULOIR DE LA MATERNELLE**

Nous avons planté de jeunes plants de tomates de diverses variétés (cerise, etc ) ainsi que des oeilletons d'inde. Ensuite, nous les avons arrosés. Ces plants ont bien grandi et nous nous sommes régalés en dégustant de bonnes tomates.



**• MS/GS - BEUZEC-CAP-SIZUN, MOULIN DE KÉRIOLET**

Découverte du fonctionnement du moulin pour la fabrication de la farine. Le circuit de l'eau qui fait tourner la grande roue. Explication des engrenages qui permettent à deux meules d'écraser les grains de blé. Fabrication individuelle de petits pains que chaque élève apportera chez lui.



**• MS/GS - EXPOSITION À L'ETUVE :** Jolie rencontre avec l'artiste Luly Gutierrez qui nous a fait découvrir son pays, la Bolivie.

**• MS/GS - LES DAUPHINS**

Beau projet mené dans la classe de MS/GS de Mme Le Natur avec l'aide de la mosaïste Marie-Laure Moulart de Kécity pour décorer l'école.

En 12 séances d'environ 1h, les élèves ont transformé deux dauphins gris en deux dauphins remplis de tesselles multicolores.

Travail de patience, de précision pour ces petites mains. Pour finir, le ciment étalé par les enfants a permis de souder tous les morceaux de mosaïque constituant les dauphins en 3 dimensions.







## ACCUEIL DE LOISIRS DE TREFFIAGAT

### LES ACTIONS EN 2019

Durant l'année 2019, les actions ont été nombreuses. Le centre de loisirs a participé, pour la deuxième année, au festival Croq'livres en avril dernier. Organisateur de cet événement, l'Amicale Laïque de TREFFIAGAT est venue proposer des lectures, auprès des enfants du centre de loisirs, dans le cadre de « lire et faire lire ».



#### • Exposition à l'Etuve

Ils se sont rendus en octobre dernier à l'EPHAD de Penmarch pour une rencontre intergénérationnelle dans le cadre de la semaine bleue. Une belle journée passée avec les seniors autour de jeux en bois. La convivialité était à l'honneur.

Enfin, les enfants ont eu l'occasion de faire diverses sorties cinéma et des journées d'inter-centre avec les centres de loisirs du territoire. Nous avons rencontré les centres de Plonéour-Lanvern pour des après-midi jeux, Penmarch et Guilvinec autour d'une après-midi athlétisme.



#### • Journée inter-centre avec Plonéour-Lanvern



#### • «Lire et faire lire» avec Croq'livres

Le centre a aussi participé à la semaine de la petite enfance, une action étendue sur le territoire bigouden. Cette action s'est déroulée autour d'un atelier de bricolage avec la fabrication d'une cabane en carton.

Les enfants ont bénéficié de visites d'exposition à l'Etuve, de cours de yoga dispensés par des professionnels ainsi que d'ateliers couture.





• **Projet Arts Plastiques**

Nous avons mis en place un projet autour de la radio. Les enfants du centre de loisirs de Treffragat ont, depuis la rentrée de septembre 2019, bénéficié d'une table de mixage et de micros pour enregistrer quelques interviews d'intervenants et artistes qui passent dans les locaux du centre. Ces interviews sont à retrouver sur le site de la mairie de TREFFIAGAT.

Grâce aux sorties programmées, les enfants ont pu découvrir l'environnement marin : pêche à pied, plage, balade au Vallon du Moulin Mer, kayak de mer. Ils ont également pu découvrir ou redécouvrir le centre équestre de Kervignon.

**L'année 2020 sera bercée par plusieurs projets**

- La caisse à savon : sa fabrication se fera durant les mercredis des mois de janvier et février. Une course et un concours avec la participation des centres de loisirs du Pays Bigouden sont prévus un mercredi du mois d'avril.

- Autour du potager - Les enfants vont découvrir le jardinage et l'entretien du potager : planter, semer, récolter, gratter, et découvrir tout un monde à protéger. Nous réaliserons aussi des activités manuelles autour du jardin telles que des mini-serres et des hôtels à insectes.

- Autour des déchets : les enfants seront sensibilisés au recyclage, au développement durable et à la protection de l'environnement. Nos actions porteront sur les déchets et ce que nous en faisons.



• **Projet Radio avec les + de 6 ans**

Nous avons aussi mis en place des ateliers « arts plastiques » où nous développons notre créativité artistique sur divers supports tels que le carton, le papier ou le métal.

Nous avons mis en place une exposition à l'Etuve afin que les parents puissent admirer le travail de leur enfant.

**L'ÉTÉ 2019**

71 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs cet été, contre 50 l'été 2018. Il y a eu 7 nouvelles familles, avec une moyenne de fréquentation entre 25 et 30 enfants par jour. Une majorité vient de TREFFIAGAT, mais le centre accueille également les enfants des communes voisines (25).

L'espace CROAS MALO, la cour de l'école et le jardin ont permis une bonne répartition.



• **Projet Arts Plastiques**



• **Des robots en canettes**

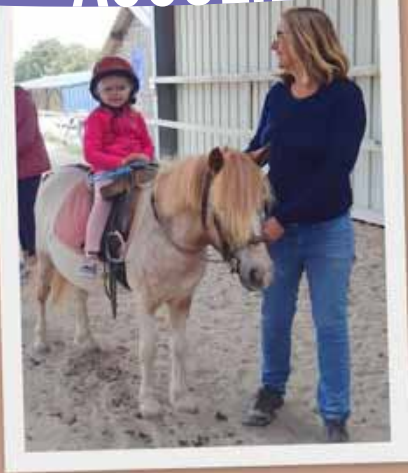
- Musique et yoga : découvrir de nouveaux horizons culturels avec des musiques et instruments du monde, et des temps autour du yoga avec des professionnels qualifiés.

- Radio : le projet commencé en septembre 2019 va se poursuivre en 2020.





# ACCUEIL DE LOISIRS



• été 2019 au centre équestre



• été 2019 à la plage





• jeux extérieurs



• coin dinette

## INFORMATIONS ET CONTACT

• Accueil de loisirs de TREFFIAGAT  
4, rue des écoles  
Tel : 06.78.00.10.29  
Email : alsh@treffiagat.bzh

> sur le site Internet de la commune ([www.treffiagat.bzh](http://www.treffiagat.bzh)), à la rubrique « Accueil de Loisirs ». Vous y trouve-

rez les dossiers d'inscription à télécharger ainsi que diverses informations sur les tarifs, les horaires et programmes d'activités

**Notre ALSH est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.**

• instruments de musique en récup'



# LES TÉMOIGNAGES DES ENFANTS



> **Valentine, 3 ans :**  
« J'aime faire des coloriages, jouer à la dinette avec les copains. J'ai aimé faire le sapin de Noël et le bonhomme de neige. »



> **Théo, 9 ans :** « J'aime bien les sorties au Vallon et aussi les activités cabanes. J'ai aimé la boîte thaïlandaise et le rugby. »



> **Corentin, 8 ans :** « J'ai bien aimé le kayak de mer parce que j'ai vu un dauphin qui était lisse et il a failli renverser le kayak. »



> **Suzon, 11 ans et Clémentine, 10 ans ½ :** « J'ai bien aimé la sortie poney et le kayak de cet été. Au centre de loisirs, on s'amuse bien et on rigole beaucoup. J'ai adoré faire le moulin en récup. Les animateurs sont trop gentils. On fait plein d'activités sympa »



> **Ethan, 8 ans :** « J'ai bien aimé la chasse aux fantômes et aussi la couture. J'ai surtout aimé l'activité cabane mais au début de cette activité j'ai eu un peu peur mais c'était vraiment bien. »

**Lomig, 8 ans :** « J'ai bien aimé le centre de loisirs. Ce qui m'a marqué c'est les bracelets en coton, la pêche à pied et les blasters. »



## >>> LE CENTRE NAUTIQUE

Cet été, grâce au concours de la mairie de Tréffiagat et de ses administrés, nous avons pu mettre en place une animation nautique à Pors Treillen. Pour notre 1ère année d'activité sur ce site, les animateurs du Village des pêcheurs ont accueilli plus de 630 pratiquants venus s'exercer aux sports de pagaie (kayak et stand up paddle).

Les aménagements réalisés par la commune ont facilité la réalisation de prestations de qualité. La modification d'un ancien bloc sanitaire en lieu de stockage et de rinçage, l'autorisation d'implanter un barnum pour les vestiaires et la sécurisation de notre accueil par la limitation de circulation des véhicules sont des éléments qui nous ont permis de travailler sereinement.

Outre tous ses aspects techniques, le site de Pors Treillen permet de découvrir toutes les richesses de notre littoral. Notre activité pêche de renommée nationale, nos plages sauvages ainsi que nos îles à marée basse sont des atouts à valoriser et à découvrir. Depuis l'eau, les pagayeurs ont pu s'enrichir de ce milieu en observant les bateaux rentrer au port, les pêcheurs à la ligne et ceux à pied à marée basse. Ils ont pu aussi à leur niveau, découvrir les différentes facettes des sports de pagaies en réalisant des jeux collectifs ludiques, des passages techniques entre les rochers mais aussi des surfs dans les petites déferlantes.

En 2020 nous espérons pouvoir accompagner plus d'individuels car notre planning complet de juillet et les différents coups de vent du mois d'août nous ont empêchés d'en accueillir autant que souhaité.

## >>> LYCÉE MARITIME

Le lycée maritime de Tréffiagat-Guilvinec accueille pour cette scolarité près de 160 jeunes du CAP au BTS, 20 apprentis et une centaine d'adultes.

Cette année, la réforme Blanquer permet de s'ouvrir vers de nouvelles pratiques pédagogiques, où le lycée apprend avant tout à être matelot avant de choisir une orientation plus précise, en pont ou en machine. Le futur marin se doit d'être polyvalent.

L'établissement professionnel tient également à accompagner les jeunes vers le mieux vivre ensemble et le respect d'autrui.

Afin de mettre en place dans les meilleures conditions cette volonté d'accompagnement, de nombreux travaux de rénovation seront engagés dans les prochains mois sous maîtrise d'oeuvre et financement de la région Bretagne : sécurisation de l'enceinte du lycée, création de parking et rénovation/extension de l'internat.

Nos projets pour cette nouvelle année sont le développement d'activités sportives terrestre (vélo), nautique (randonnée aquatique) et artistique (veillée contes et légendes). Nous continuerons aussi à travailler avec nos partenaires pour faire de notre territoire un lieu incontournable de l'approche du milieu naturel et des activités humaines qui l'entoure car nos valeurs éducatives communes transmises au travers des contenus de la classe de mer permettent à chaque individu touché d'évoluer dans le respect du milieu et des personnes.

Nous restons à votre disposition pour l'organisation de vos événements privés en vous proposant une large gamme de prestations de la location de salle à la pension complète.

> **Village des pêcheurs (Rêves de mer) - Moguer-grean, rue des Gravelots - Renseignement : 02 30 06 06 14 / [cgl@revesdemer.com](mailto:cgl@revesdemer.com)**



Dans cette même logique, deux nouvelles salles de cours viennent d'être installées au lycée afin d'augmenter la capacité d'accueil.

*Agenda du lycée : journées portes ouvertes les 13 et 14 mars 2020, et 10ème édition du colloque « les méninges » le 10 mars 2020.*

> **Retrouvez toutes les informations sur les formations, les actualités du lycée sur [www.lycee-maritime-guilvinec.com](http://www.lycee-maritime-guilvinec.com)**

> **Lycée Maritime Professionnel - Avenue Jos Quiniou B.P. 32 29730 TREFFIAGAT**

> **Tel : 02.98.58.96.00  
Fax : 02.98.58.32.16**





# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## AU PLUS PRES DE SES LECTEURS...

La bibliothèque est gérée par l'association «Plaisir de Lire-Plijadur Lenn», composée de 12 bénévoles et aidée dans ses tâches par un agent communal à temps partiel.

La bibliothèque dispose d'environ 8400 ouvrages (livres, DVD, CD et magazines). Elle peut accepter des dons de particuliers (en petite quantité et avec accord préalable).

### A DISPOSITION DES LECTEURS

- **DES LIVRES POUR ADULTES** : romans, policiers, BD, documentaires, fond régional de Bretagne.
- **DES LIVRES POUR ENFANTS** : albums, livres, romans ados, documentaires, BD et mangas.
- **DES DVD** : La bibliothèque dispose de près de 200 DVD. La collection est renouvelée partiellement tous les trimestres auprès de la bibliothèque du Finistère.
- **DES CD** : La bibliothèque propose également à ses lecteurs des CD (classique, rock, comptines pour enfants, etc.)

### • DES MAGAZINES PARMI LES PLUS CONNUS :

«l'ami des jardins», «ArMen», «art et décoration», etc., ainsi que 10 revues pour les enfants parmi lesquelles «wakou», «wapiti», «j'aime lire», «okapi» ou «I love english».

### ANIMATIONS :

- la bibliothèque a rejoint le collectif des bibliothèques et C.D.I. du Pays Bigouden
- elle poursuit également son partenariat avec le «goéland masqué» : réception de romans noirs et policiers mis à disposition des lecteurs, et participation au jury par le biais de questionnaires joints aux ouvrages. Dans le même esprit de coopération avec d'autres acteurs locaux du développement de la lecture, nous facilitons les emprunts d'ouvrages par les bénévoles de l'association «Lire et Faire Lire»
- la bibliothèque accueille aussi régulièrement toutes les semaines les écoles maternelle et primaire (pas moins de 6 classes empruntent des ouvrages).

**Adresse** : Bibliothèque municipale  
2, rue des écoles - 29730 Tréffiagat

#### Horaires d'ouverture au public

- Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
- Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00
- Samedi : 11 h 00 - 12 h 00 / 17 h 00 - 18 h 30
- Dimanche : 11 h 00 - 12 h 00

Fermé les jours fériés

*accueil des écoles les mardis*

## «PLAISIR DE LIRE - PLIJADUR LENN»

En outre, elle ouvre ses locaux à l'Accueil de Loisirs de Léchiagat durant les vacances scolaires.

Enfin, les activités de «café-lecture» (une réunion par mois autour d'un roman choisi le mois précédent, et partage des coups de coeur du moment) et d'atelier d'écriture mis en place depuis deux ans continueront en 2020.

On peut en suivre l'évolution sur la page Facebook de l'association.

### FONCTIONNEMENT : AU PLUS PRES DES LECTEURS

Les lecteurs peuvent consulter depuis leur domicile le catalogue des livres disponibles et connaître les dernières nouveautés. Ce catalogue est ouvert à tout public via l'adresse Internet [bibliotheque.treffiagat.fr](http://bibliotheque.treffiagat.fr) (lien également sur le site Internet de la mairie). Il est possible d'y réserver des ouvrages ou de prolonger des prêts.

Les lecteurs ont également la possibilité de consulter la page Facebook «Plaisir de lire» de la bibliothèque de TREFFIAGAT : ils y trouveront des informations sur la vie de la bibliothèque (passage de la navette, événements en cours, etc.).

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi adhérer aux ressources numériques en ligne :

- cours gratuit de secrétariat, informatique, langues
  - accès direct à 800 magazines consultables via Internet
  - jeux interactifs pour les plus jeunes, histoires à écouter
  - films du patrimoine à visionner (cinémathèque de Bretagne).
- Il suffit de demander son adhésion à l'accueil (gratuit).

Chaque trimestre, des membres de l'équipe se déplacent à Quimper pour choisir 200 livres, 85 dvd et 100 cd, qui viennent ainsi renouveler le fond de la bibliothèque.

Chaque mois, un système de navette permet également de répondre aux demandes des lecteurs. Un cahier de suggestion mis à disposition leur permet de noter des titres ou auteurs. Une réservation de 50 livres et 5 dvd est possible.

**Téléphone (heures d'ouverture)** : 02 98 58 21 07

Contacts en dehors des heures d'ouverture :

Martine KIRTZ (présidente) : 02 98 58 91 69

Christine BOURHIS (trésorière) : 02 98 58 27 13

Christian BLANCHON (secrétaire) : 06 29 96 70 18

**Le prix des adhésions ne change pas pour 2020**

- Adulte : 8,00 €
- Enfant : 5,00 €
- Famille : 16,00 €

Possibilité d'emprunter 3 livres, 1 magazine, 1 DVD, 1 CD (2/famille)



> les bénévoles - accueil scolaire



> Octobre 2019  
spectacle «les nez  
verts - drôle de  
graines»



## LES FUSILIERS-MARINS DE LÉCHIAGAT DANS LA GUERRE DE 1939-1945

PAR PIERRE-JEAN BERROU



Près de 75 ans après les événements tragiques qui ont embrasé toute l'Europe et une partie du monde pendant six ans, les médias ne se lassent pas de relater les faits d'armes, victoires et défaites, actes héroïques, crimes de guerre, camps de concentration et d'extermination, etc.

Dans notre petite commune, nous avons aussi honoré en 2013 dans notre bulletin, le nouvel habitant de TREFFIAGAT

qu'était Joseph Guilcher originaire de l'île de Sein, héros de la guerre, qui à 17 ans avait rejoint le 24 juin 1940, les troupes de la « France Libre » en Angleterre. Le 6 juin 1944, il débarqua en Normandie à Ouistreham. Il était l'un des 177 fusiliers-marins du commando Kieffer qui participèrent à la libération de la France.

Après son appel du 18 juin 1940, le général de Gaulle voulut pour sa petite armée, entraînée en Angleterre, un bataillon de fusiliers-marins en vue des débarquements dans notre empire colonial pour rallier les territoires restés sous l'administration du gouvernement de Vichy. Après une tentative ratée à Dakar, le Gabon, le Tchad, le Congo... rejoignirent « la France Libre ».

La première brigade française libre avec ses fusiliers-marins fit le tour de l'Afrique. Le convoi s'arrêta au Cap. Ce fut l'occasion pour les fusiliers bigoudens de recevoir la visite du missionnaire L'Hénoret de Tréffogat. Malheureusement, Sébastien Nédélec de Robiner en Plomeur, du 1er BFM, décéda à l'hôpital, victime d'une intoxication. Il repose toujours au cimetière du Cap. Ce fut l'un des premiers « morts pour la France » du bataillon.

Après l'Érythrée, colonie italienne où la brigade a combattu, le convoi débarqua en Palestine, colonie anglaise. L'objectif primordial était d'envahir la Syrie et le Liban, territoires sous mandat français depuis le traité de 1919. En juin 1941 ces « colonies » disposaient d'une garnison importante avec des chars, fidèle à Vichy.

Pourquoi fallait-il conquérir la Syrie ? « Parce que cette guerre était une guerre mondiale ». Hitler visait aussi le Moyen-Orient. La Luftwaffe avait obtenu l'autorisation d'utiliser les aérodromes de Syrie pour ravitailler en armes les « révoltés » de l'Irak contre l'Angleterre, puissance « occupante ».

### Deux petits gars de Léchiagat au bataillon de fusiliers-marins

Emile Péron, 22 ans, quartier-maître engagé, et Raphaël Quideau, 19 ans, matelot à la pêche, avaient eu dans la nuit du 24 juin 1940 au port du Guilvinec rendez-vous avec un groupe de volontaires guilvinistes. Ils étaient prêts à traverser la Manche dans deux chalutiers « Ar Mouscoul » et le « Korrigan » pour s'engager dans la « France Libre ». Ils s'étaient faits conduire en canot par leurs jeunes frères respectifs, Rodolphe Péron et Lucien Quideau qui espéraient aussi faire partie du voyage. Emile eut bien du mal à persuader son frère de rester à Léchiagat pour ne pas abandonner leur mère, veuve de marin.

Arrivés à Mevagissey, puis Plymouth, ils furent dirigés vers Londres pour signer leurs engagements. L'aviateur Jean Béchenec, un autre gars de Léchiagat, arrivé à Londres par une autre voie fut ébahi à Trafalgar Square de voir ses compatriotes en cotons et sabots de bois traverser le carrefour.



Raphaël Quideau (à gauche) à Tel Aviv avant la campagne de Syrie en compagnie de Louis Sinou du Guilvinec au centre et de Théo Gillet de Roscoff

Les voilà un an plus tard à Quastrina en Palestine prêts à entrer en Syrie. De Gaulle regrettait cette guerre fratricide, Français et Anglais contre Français. Sur la route de Damas, près de l'oasis Djadet Artouz, malgré les proclamations demandant d'éviter le combat et de ne pas se tromper d'ennemi, l'assaut contre des canons et des chars eut lieu et fut tragique.

Le second maître Berrou du Guilvinec tomba à la tête de son groupe, Raphaël Quideau blessé gravement ne survécut pas à ses blessures.

Mais Damas fut conquis ; les troupes de Vichy furent rapatriées vers la France. En raison de mauvaises relations entre Londres et Vichy, la Croix Rouge internationale prévint les familles du Guilvinec et de Léchiagat.



La mère d'Eugène rendit visite à celle de Raphaël et elles pleurèrent ensemble. En outre, Xavier le frère de Raphaël était décédé au début de la guerre à l'hôpital militaire de Brest.

La mère d'Eugène ne fut pas épargnée. Son fils aîné Louis, fut arrêté en octobre 1941 par la Gestapo et les feldgendarmes. Il fut déporté et mourut à Bergen-Belsen.

Emile Péron, rescapé de la campagne de Syrie, fut affecté à Marine-Levant où il rencontra Roger Biger de Léchiagat et Fernand Coïc, tous deux français libres. Puis en 1942 il embarqua sur la « Reine des flots », navire à la Croix de Lorraine, chargé de la surveillance des côtes du Moyen-Orient.

En 1945, le général de Gaulle lui adressera cette dédicace manuscrite « Vous avez été de ceux qui au premier rang, ont permis de remporter la victoire ». Emile trouva épouse à Latakia.

Après avoir pansé ses plaies, la 1ère brigade se renforça et devint la première division française libre. Des renforts vinrent d'Angleterre. Parmi eux Léon Cosquer et Corentin Cossec, fusiliers-marins du Guilvinec. En 1942 la guerre se déroula dans le désert de Libye, les italiens et l'Afrika Korps de Rommel menacèrent l'Egypte. Les fusiliers à Bir Hakeim furent chargés de la défense contre les avions. Marcel Le Goff, Louis Sinou et Henri Sinou subirent les attaques des stukas allemands sans faiblir.



**Campagne en Syrie en juin 1941**

**Photo d'un correspondant de guerre pour le journal «La Marseillaise» de la France Libre. Eugène Berrou à gauche second-maître fusilier-marin du Guilvinec et Emile Péron de Léchiagat Q.M. dans une tranchée du désert caillouteux de Syrie à Gaddabès sur la route de Damas. Ils portent l'uniforme de l'armée anglaise.**

Dans le film « Un taxi pour Tobrouk », Lino Ventura joue le rôle du fusilier-marin qui, avec d'autres soldats, attaquaient les arrières de la Wehrmacht. Rommel décida alors d'éliminer le camp fortifié de Bir Hakeim. Trois anciens marins-pêcheurs du Guilvinec se trouvaient donc dans cette bataille célèbre.

Pessimiste après l'échec de Dakar, De Gaulle savoura la victoire retentissante de Bir Hakeim. Il déclara : « les fusiliers-marins sont parmi les plus braves des braves qui se battent pour la France et que la France aime entre tous ! »

Oui, les Français aimaient les fusiliers-marins aux pompons rouges. Peut-être faut-il remonter au début de la guerre de 14-18 quand la brigade de l'Amiral Ronarc'h

empêcha à Dixmude, à 1 contre 10, les troupes allemandes de joindre la mer. Ce qui leur valut la fourragère rouge de la légion d'honneur. Lors des défilés de la victoire, il fallait entendre les applaudissements redoubler au passage des marins. A la fin de la guerre et durant les quelques années qui ont suivi, les cinémas du Guilvinec (et d'ailleurs) montraient des actualités cinématographiques précédant le grand film. Les défilés militaires étaient appréciés, mais dès que les fusiliers-marins apparaissaient sur l'écran, la salle explosait.

Enthousiasme inouï, applaudissements à tout rompre, cris de joie, mais surtout frappings des pieds sur le plancher venant des premiers rangs où les enfants se plaçaient.

Ces enfants savaient que leurs papas avaient porté l'uniforme des pompons rouges et parfois combattu.



**Fusiliers-marins au Liban en 1941**

**à gauche : Marcel Le Goff du Guilvinec, Emile Péron de Léchiagat, François Choquer de Brest (il sera tué à Bir Hakeim), Yves Tavernier de Lannilis**

**Francis Pochat, fusilier marin de Léchiagat dans la 2ème DB**

Tandis que la première Division française libre avec le 1er BFM empêchait l'Afrika Korps de menacer l'Egypte, un autre groupe de Français libres mené par le colonel Leclerc remontait du Tchad vers la Libye. Mal équipée, mal armée, cette colonne Leclerc composée surtout d'africains, s'empara par surprise de la fortification en plein désert de l'Oasis de Koufra, tenue par les soldats italiens de Mussolini. Puis elle conquiert Mourzouk et de grands espaces désertiques du Fezzan libyen.

Leclerc fit la jonction avec la VIIIème armée britannique de Montgomery, dont la 1ère D.F.L. faisait partie.

Cudennec, un Brestois, appartenait au régiment de tirailleurs du Tchad. Malheureusement, il contracta une maladie et fut soigné au Liban, seule colonie française au climat tempéré, propice aux sanatoriums.

A Beyrouth, il connut Fernand Coïc, fusilier du Guilvinec avec lequel il créa un magasin de marée dans notre port.

De grands événements militaires se déroulèrent en 42-43 comme le débarquement anglo-américain en Algérie et au Maroc. Nos libérateurs furent reçus à coups de canons par les troupes et la marine de Vichy. Il s'en suivit l'invasion par les panzers allemands de toute la zone libre mais en priorité la rade de Toulon. La flotte de guerre, notre orgueil, eut le temps de se saborder.



**Après Bir-Hakeim où les fusiliers-marins furent chargés de la défense contre les stukas allemands, les «soldats» aux pompoms rouges, entrèrent en Egypte et participèrent à la bataille d'El Alamein qui marqua la fin de l'avancée de Rommel et de l'Afrika Korps. On voit ici le canon contre-avions et ses servants. Tout en haut Léon Cosquer du Guilvinec.**

Ce jour-là, le 27 novembre 1942, Jean Marin dans l'émission « les Français parlent aux Français » à Radio-Londres, considéra ce sabordage comme une victoire ; pourtant c'était la plus grande défaite de toute l'histoire de la flotte.

Au Maghreb, les coups de canons cessèrent assez vite et l'armée d'Afrique rentra dans la guerre aux côtés des alliés.

Des milliers de marins désertèrent leurs navires dans tous les ports africains pour s'engager dans la 1ère DFL ou dans la colonne Leclerc auréolées de gloire.

Francis Pochat de Léchiagat fut l'un d'eux. Il était quartier-maître mécanicien sur le contre-torpilleur « Panthère » basé au port de Casablanca. Jusqu'alors ce navire avait peu participé à la guerre pour avoir strictement respecté les clauses de l'armistice.

Estimant que les officiers du « Panthère » étaient restés trop vichystes, Francis et quelques camarades s'emparèrent d'un camion militaire et traversèrent toute l'Afrique du Nord, de Casablanca à Bizerte en Tunisie où se déroulaient encore des combats contre les Italiens et les restes de l'Afrika Korps.

L'état-major décida de créer un 2ème régiment de fusiliers-marins équipés de tanks américains destroyers qui serait intégré à la 2ème DB de Leclerc.

Francis après son engagement, reconnut un Guilviniste, Pierre Folgoas, qui avait déjà participé à la libération de Bizerte.

Mais qui était Francis Pochat ? Né en 1916, il habitait Léchiagat dans une famille de marins-pêcheurs depuis plusieurs générations. Il avait pratiqué comme mousse la dure pêche aux langoustes vers le sud de la Bretagne avec de longues absences du port d'attache. C'était pourtant la destinée de presque tous les jeunes de Léchiagat alors que ceux du Guilvinec pêchaient plutôt la sardine ou déjà les langoustines. Est-ce pour cette raison qu'il demanda à entrer à l'école des apprentis mécaniciens à Lorient ? Marin d'Etat en 1939 quand la guerre fut déclarée, il avait déjà quelques années de service actif.

La division Leclerc qui pourtant n'avait que peu combattu dans le désert était déjà célèbre et célèbre aussi le 2ème BFM. Mais avant de débarquer en Europe et peut-être en France, il fallait réceptionner les chars américains arrivés au Maroc et s'entraîner au combat. Surprise pour Francis, Jean Gabin était de la compagnie sous son vrai nom, Moncornet. Officier marinier, chef de char. Il était venu d'Amérique, où il s'était exilé avant-guerre. Il n'a pas voulu manquer à son devoir.

Le danger était bien réel d'autant plus que le régiment devait avoir le rôle d'éclaireur comme son homologue de la 1ère DFL chargé de la reconnaissance.

La 2ème DB n'a pas participé au débarquement du 6 juin 1944 en Normandie car elle n'était pas fin prête. Après un passage en Angleterre, le 2ème régiment blindé de fusiliers-marins aux uniformes américains mais avec leurs pompoms rouges prit pied sur la terre de France, le 3 août à Sainte-Mère L'Eglise, libérée depuis juin 1944.

Aussitôt la division Leclerc rejoignit le front, ses tanks destroyers aux tourelles rappelant celles des navires firent merveille.

On connaît la suite : Paris menacé de destruction par Hitler, Paris insurgé attendant des renforts pour suppléer les FTP et FFI, face à la garnison allemande encore très forte. La 2ème DB fonça pour arriver à temps.

Francis Pochat, Pierre Folgoas et Isidore Guillet second maître radio ont connu tous ces événements, la victoire, l'allégresse de la foule libérée par ses compatriotes, la fête, le défilé sur les Champs-Élysées.

La halte à Paris fut de courte durée. Leclerc lança ses blindés vers Strasbourg. Francis fut légèrement blessé par un éclat d'obus mais Pierre Folgoas décéda de ses blessures en juillet 1945. Il fut l'un des derniers morts de la guerre.

La 2ème DB eut l'honneur de s'emparer du nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.



Les fusiliers-marins reçurent leur seconde fourragère, la verte, celle des Compagnons de la Libération.

Francis Pochat retourna à la pêche sur le chalutier « Zoulou » du patron Jean Cariou qui, avant le débarquement du 6 juin 1944, avait été arraisonné au large du Guilvinec par une vedette rapide anglaise. Le commandant lui avait demandé de l'accompagner en Angleterre pour

y être interrogé par les services de renseignements sur l'armée allemande d'occupation de la Bretagne. Jean Cariou ne fut rapatrié au port du Guilvinec qu'après la libération de la France et le retour au calme dans la Manche. Francis Pochat et Jean Cariou purent alors dans le malamock « Zoulou », qui succéda au « Bacchus », parler de l'Angleterre et de Churchill.

*Le premier régiment de fusiliers-marins débarqué en Provence en août 1944, fut le premier de toute l'armée alliée à atteindre le Rhin libérant ainsi toute la France. Ce fut le régiment le plus décoré de toute l'armée française. Selon leurs officiers dont le futur ministre Savary, malgré leurs pertes nombreuses, ils repartaient à l'assaut avec le même courage, le même allant et le même mépris du danger. Mais hélas, leur périple autour de l'Afrique, au Moyen Orient, en Italie, en France et en Allemagne fut jalonné de nombreux cimetières.*



**> à gauche : Pierre Folgoas du Guilvinec pose en uniforme américain, mais avec un pom-pom rouge, au cours de la bataille de France dans le char « Orage » de la 2ème DB. A 15 ans en 1940, il se trouvait encore à l'école des apprentis mécaniciens de Lorient. Trop jeune pour combattre, il fut libéré, mais le revoilà en Afrique du Nord en 1943 où son frère Maurice s'engagea dans l'armée du général Delattre de Tassigny.**

**> ci-dessous : 4 des 5 rescapés guilvinistes du 1er régiment de fusiliers-marins (manque le SM Henri Sinou) devant leur char « TanK ça peut » après la campagne d'Italie. Des vétérans de 23 ans !**

**de gauche à droite : Marcel Le Goff, Corentin Cossec, Louis Sinou (qui épousera une demoiselle de Léchiagat Clarisse Nédélec) et Léon Cosquer (qui épousera Christiane Coïc de Léchiagat).**

**Ils sont en uniforme américain mais ils ont gardé leur pompon rouge, et ont parlé Breton entre eux pendant toute la guerre.**





# INFORMATIONS ASSOCIATIF

## CULTURE

**Bagad Kevrenn Léhan** - Président : M. GRIHAULT Gérard - tél : 06 67 01 44 80 - gerardgrihault@orange.fr  
**Bibliothèque Municipale - Plijadur Lenn** - Mme KIRTZ Martine - 02 98 58 21 07  
**Ecorces et âmes (organisation de spectacles)** - Co-présidents: Victor BONNEMAY & Eved LE DORÉ - rue de la providence, Treffiagat  
**Treffiag'Arts (expositions, arts et patrimoine)** - asso.treffiagarts@gmail.com - 06 13 15 23 15

## MÉMOIRE

**F.N.A.C.A.** - M. TANNEAU Roger  
**Section locale des combattants**  
**Médaille militaire** - M. BECKER Jean-Marie - 02 98 58 27 46

## SPORTS & LOISIRS

**Centre nautique** - M. LAOUSSE Yannick - 02 30 06 06 14 - Moguer-green, rue des Gravelots, Treffiagat  
**Club de plongée** - www.bramplongee.com  
**Encadrez-vous (photo)** - Mme DEMAUREY Gaëlle - 06 62 51 39 93 - gdemaurey@yahoo.fr  
**Entre cousette et caouette (couture)** - Mme LE CORRE Marie - 06.67.24.69.63 - mari.myao@gmail.com  
**Francs tireurs** - M. KERDRANVAT Jean-Luc  
**Galoche T.G.V.** - M. STEPHAN Pierre-Jean - 02 98 58 29 54  
**Gym bigoud** - Mme KERVIEL Denise - 06 82 15 08 25 - gymbigoud@yahoo.com - 6 Penhars - Treffiagat  
**Judo-club du Pays Bigouden** - Mme ALLARD Valène - Kerverret - Landudec  
**Nature forme évasion (loisirs sportifs de proximité)** - Mme POULAIN Sophie - sophie@nature-forme-evasion.fr  
**Sophrologie** - Mme RAGUENAUD Lucie - sophrologue29@gmail.com  
**Tennis club** - Mme KING-HERNANDEZ Béatrice - 02 98 58 95 20 / 06 70 72 43 95 / beatrice.king@wanadoo.fr  
**T.G.V. Football Club** - M. PERON Patrick - www.tgvfc.fr - contact@tgvfc.fr - B.P. 65 - Guilvinec  
**Yoga (Héol)** - Mme DELACOURT Anne - 06 59 77 97 47- anne.dela@hotmail.fr  
**Yoga Iyengar** - Mme LECHEVALLIER Charlotte - 06 62 27 33 32 - charlotte.yoga.bretagne@gmail.com - www.charlotte-yoga-bretagne.com  
**Yole Spered ar Mor (voile-aviron)** - M. GILBERT Alain - 07 67 92 30 22 - yole.speredarmor@gmail.com

## SOLIDARITÉ

**Céline et Stéphane / Un bouchon - un sourire** - M. et Mme LE COZ Armand - 02 98 58 08 70  
**France Alzheimer 29** - 02 98 44 90 27 - france.alzheimer29@orange.fr  
**Le secours catholique** - M. GAROT Roger - 02 98 58 34 96  
**Le secours populaire** - M. PICHON Jean-François - 02 98 58 90 82 - ouvert le mercredi et vendredi de 14h00 à 16h30  
**Loisirs Solidarité des Retraités Pays Bigouden** - M. JAFFRES Joël - 02 98 87 58 21 - lsrpaysbigouden@gmail.com

## VIE ASSOCIATIVE

**Amicale laïque** - Mme ROUE Claudie - 02 98 58 00 01 - 06 21 85 34 67  
**A.P.E. Parents d'élèves** - M. DURAND Erwan - Mme ROULLIN Vanessa - http://apechiagat.wordpress.com - presidentapetreffiagat@gmail.com  
**Comité d'animation** - M. COULOUARN Marcel - treffanim29@gmail.com - www.facebook.com/comitedanimationdetreffiagat  
**Les amis de la Pointe (...)** - M. MAUPIN Hervé - 02 98 58 93 10  
**Les couleurs du temps** - M. GAUDIN Philippe - 06 07 53 86 39  
**SNSM** - M. BERGES Stéphane - rue de la Pointe (près de l'enclos des phares) - TREFFIAGAT - 06 17 59 43 87 - snsml.guilvinec@orange.fr



		journée / soirée	week-end	location entreprise (demi-journée)	restaurateur de la commune
Salle polyvalente <b>CROAS MALO</b>	Résidents de la commune	318 €	477 €	204 €	318 €
	Non-Résidents de la commune	Tarif Résidents + 15 %			
Espace <b>LA PROVIDENCE</b>	Résidents de la commune	240 €	364 €	208 €	
	Non-Résidents de la commune	Tarif Résidents + 15 %			

			Semaine		Semaine supplémentaire	
			Résidents de la commune	Non-Résidents de la commune	Résidents de la commune	Non-Résidents de la commune
Salle d'exposition <b>L'ÉTUVE</b> (1)	Associations	hors saison (2)	gratuit	20.50 €	gratuit	10.20 €
		en saison (2)				
	Individuels ou groupe d'artistes (hors Treff'Ag'Arts)	hors saison (2)	36 €	46 €	25.50 €	31 €
		en saison (2)	51 €	61 €	31 €	41 €

(1) : La gestion de la salle L'Étuve est assurée par l'association TREFFIAG'ARTS

(2) : En saison : du 1er juillet au 1er septembre

Hors saison : le reste de l'année

### DISPOSITION COMMUNE A TOUTES LES LOCATIONS DE SALLES

Clé ou carte magnétique perdue ou détériorée :	21,00 €
Télécommande ou badge perdu ou détérioré :	100,00 €
Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés :	305,00 €

Les réparations de dégradations après les locations de salles par des particuliers seront facturées 25.50 € l'heure de main-d'œuvre (intervention par les services techniques). Les éventuels matériaux utilisés seront également facturés.

### CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

• concession cinquantenaire	649,00 €
• concession trentenaire	242,00 €
• concession temporaire de 15 ans	138,00 €
• colombarium (10 ans)	649,00 €

Taxe funéraire	
Droit d'entrée au colombarium	109,00 €

### CRÉATION DE BATEAU

708,00 €

pour un bateau de 5 m ( côtés inclus)

### DROITS DE TERRASSE

5,40 €/m<sup>2</sup>

### MATÉRIEL :

• barnum (par morceau de 5 m sur 6 m)	43,00 €
• table + deux bancs	5,90 €



# INFORMATIONS

## >>> DECHETTERIE - Renseignements : 02 98 87 80 58

La communauté de communes met à la disposition des habitants du Pays Bigouden Sud un réseau de 3 déchetteries pour les déchets autres que les emballages à recycler et les ordures ménagères.

Accès réservé aux porteurs du macaron communautaire

### Coordonnées :

- COMBRIT Kerbenoën : 02 98 51 31 42
- PLOBANNALEC Quélarn : 02 98 82 26 76
- PLOMEUR Lézinaou : 02 98 82 10 33

### Horaires d'ouverture :

**Lundi au vendredi :** 8h30-12h / 14h-18h  
**Samedi :** 9h-12h / 14h-18h.

- L'accès n'est pas autorisé aux professionnels le samedi
- L'accès n'est pas autorisé dans les 10 mn précédant la fermeture

### Déchets acceptés :

- Déchets verts : tontes, élagages, feuilles mortes
- Gravats/inertes : déchets de démolition, vaisselle, vitres cassées
- Tout-venant/encombrant : matelas, bois souillé, meubles, plastiques non recyclables
- Cartons pliés

- Ferrailles : encombrants métalliques (sommiers, cadre vélo, machines à laver),
- Déchets dangereux des ménages (DDM) avec l'accord préalable du gardien : pots de peinture, colles, vernis, dés-herbants et leurs emballages, insecticides, bombes aérosols non vidées

- Huiles usagées
- Batteries
- Piles
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Verre (colonne spécifique)
- Papier (colonne spécifique)

Le dépôt des déchets professionnels est payant.

### Sont refusés en déchetterie :

- Les ordures ménagères
- Les cadavres d'animaux
- Les déchets médicaux
- Les déchets d'activité de soin à risque infectieux.

Point de collecte de ces déchets :

> pharmacie Emery - Loctudy - 02 98 87 45 54

> pharmacie Marche-Muffet - Penmarc'h - [www.pharmacie-penmarch.fr](http://www.pharmacie-penmarch.fr)

- Les produits explosifs
- Les restes de fioul/gasoil
- Les extincteurs
- Les pneumatiques

>> En savoir plus : [www.ccpbs.fr/rubrique-services/dechets-gestion-des-dechets](http://www.ccpbs.fr/rubrique-services/dechets-gestion-des-dechets)

### JOUR DE COLLECTE SELECTIVE (BACS INDIVIDUELS)

- **bacs verts (ordures ménagères)** : le vendredi sur toute la commune
  - **bacs jaunes (tri sélectif)** : un vendredi sur deux (Le bourg de Treffiat et Léchiagat en alternance. (Consultez la carte sur [bacsjaunes.ccpbs.fr/jour-de-collecte](http://bacsjaunes.ccpbs.fr/jour-de-collecte))
- > contactez le 02 98 87 80 58 pour tout renseignement

> ATTENTION : d'octobre à avril, voir changements en page 17

### CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS (PAPIER, VERRE, ORDURES MÉNAGÈRES)

- Parking de l'avenue du port
- Près de l'atelier municipal
- Avenue Jos Quiniou (à côté du rond-point)
- Rue du Dr Fleming
- Parking du 19 mars 1962

## >>> AMÉLIORONS LE VIVRE ENSEMBLE

### Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

article 5 de l'arrêté préfectoral n°96-3000 du 20/12/1996 relatif à la lutte contre le bruit

### Entretien des terrains : rappel

Nous vous rappelons que les friches constituent un réel danger pour le voisinage (incendie, refuge de reptiles, rats...). En conséquence, il est demandé aux propriétaires de se mettre en conformité, dans les meilleurs délais, avec le règlement sanitaire départe-

mental (art. 100-2) qui fait obligation aux propriétaires de procéder à leur débroussaillage ou fauchage.

### Interdiction de brûlage des déchets verts

La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, ces derniers étant assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est déjà interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

### Prévention des cambriolages

En cas d'absence prolongée : contacter Mme Cécile VACHIAS, agent de surveillance de la voie publique, à la Mairie de TREFFIAGAT. Informez également votre voisinage.

Plus de conseils sur le site Internet : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>.

### Nos amis les chiens

Nous vous rappelons que pour préserver la propreté et la sécurité de notre commune ainsi que notre cadre de vie à tous, chaque propriétaire ou posses-

seur de chien est tenu :

- de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

- de les tenir constamment en laisse, y compris sur la zone qui s'étend du parking de Léhan à Lesconil (zone dite «Espaces Naturels Sensibles», gérée par la CCPBS).

Par ailleurs, les chiens ne sont pas admis sur les plages en saison estivale, du 1er juin au 30 septembre inclus (arrêté préfectoral n°2018019-0003 du 19/01/2018).

En cas de non-respect, ces situations sont passibles d'une contravention.

### Stationnement «très gênant»

Sur un passage piéton, une place handicapé, à cheval sur une piste cyclable ou sur le trottoir : ces situations de stationnement nuisent au quotidien de chacun et peuvent désormais être sanctionnées par un PV de 135 €.



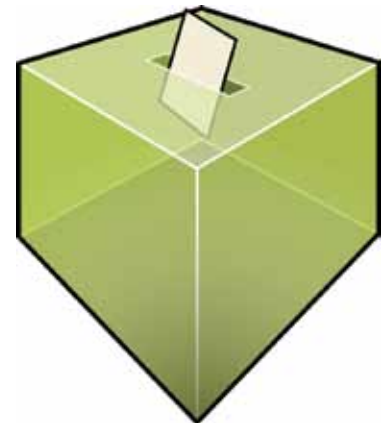
## >>> ÉLECTIONS MUNICIPALES EN MARS 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**.

### Une particularité de ce scrutin : le droit de vote des ressortissants communautaires

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés sur TREFFIAGAT et inscrits sur les listes électorales complémentaires peuvent ainsi participer à ce scrutin.

N'oubliez pas de vous rendre au bureau de vote muni **d'une pièce d'identité en cours de validité (obligatoire) et de votre carte d'électeur.**



## >>> FRELON ASIATIQUE

La population de frelons asiatiques explosant depuis quelques années dans la région, les élus de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud ont décidé d'agir pour éradiquer l'espèce. Vous vous rapprocherez de la Mairie pour vous informer du renouvellement de l'opération en 2020

Fabriquez vous-même vos pièges ! Il faut respecter les périodes de piégeage du 1er avril au 15 mai et d'octobre à novembre pour être sûr de piéger des fondatrices\*. Vous pouvez également participer au suivi des captures en communiquant vos observations de piégeage à la CCPBS.

\* **Appât (composition à respecter afin d'éviter des captures non ciblées) : 1/3 vin blanc, 1/3 bière, 1/3 sirop de grenadine ou cassis**



## >>> BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Commune de TREFFIAGAT est désormais équipée d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Installée sur le parking de la Pointe à Léchiagat, la borne recharge une voiture électrique en 1h00/1h30 et permet une autonomie avoisinant les 150 km selon les véhicules.

> Guide d'utilisation de la borne : <http://www.sdef.fr/resources/files/Flyer%20bornes.pdf>

> Commande du badge : <https://www.freshmile.com/sdef-commande/>



## >>> AUTOCOLLANTS ET TIMBRES AUX COULEURS DE TREFFIAGAT !

Il est possible de se procurer en mairie un carnet de quatre timbres mettant en avant le phare de la Pointe et le menhir du Reun (4,20 € le carnet), ainsi qu'un autocollant représentant le logo de TREFFIAGAT (gratuit).

> ci-contre : l'autocollant représentant le logo de TREFFIAGAT

>> à droite : les timbres aux couleurs de la commune





# A VOTRE SERVICE

## BATIMENT

### Charpente

LUCAS Rémi - Kéréon - 02 98 58 17 33

### Terrassements divers

DANIEL Christian - Letty Vras - 02 98 58 95 23

### Travaux de couverture

ABI Dufour - 1 rue Toul Car Bras - 06 82 34 48 87 / 02 98 52 90 76

BARGAIN Michel - 19 rue Cap. Le Drézen - 02 98 82 00 52

SOURON Loïc - 12 rue de Kerléguer - 02 98 58 98 31 / 06 62 02 98 31

### Peinture - décoration

MAO Dominique - 19 rue R et X Quideau - 02 98 58 92 90

## Maçonnerie

LE CALVEZ Benoît - 32 Pendreff - 07 83 33 80 04

## RÉPARATION/MAINTENANCE

### Électricité - électroménager

CARIOU Marcel - 19 rue Albert Pochat - 02 98 58 12 90

SUD-ELEC - 17 rue Saint-Jacques - 02 98 58 13 59

ANTENNES LE DREN - 6 r des Pivoines - 07 83 07 43 43

ANTENNES LE GOFF - Squividan - 02 98 58 18 72

### Réparation automobile

Garage AD - 7 rue de la Vierge - 02 98 58 11 53

### Plombier - chauffagiste

LE BESCOND Loïc - 06 65 50 12 13

### Réparation et maintenance plaisance

BONNIN Emmanuel - rue Cap. Le Drézen - 06 63 80 75 75

## JARDINS

### Jardins, entretien, création, élagage

Grand Yann-Petits Travaux - 1 allée des Pins - 06 45 75 57 65

Les Jardins du Bout du Monde - 27 rue de Pen ar Prat - 06 30 00 23 42

Les Jardins de Saint-Fiacre - Kerleguer - 06 33 60 77 83

Loïc SAUNIER-PLUMAZ - Kervéol - 06 12 13 15 70

R Breizh Services (jardins/bricolage) - 06 25 75 75 74 / 02 56 10 43 88

SARL Jean DANIEL - Letty Vras - 02 30 88 03 58

## COMMERCE/SERVICE

### Bar-Bureau de tabac-Loto

Bar de La Pointe (tabac, cigarette électronique, presse, jeux) - 103 avenue du Port - 02 98 58 11 32

Le Bataclan (P.M.U.) - 1 avenue du Port - 02 98 58 11 94

Le Bélem (presse) - 19 avenue du Port - 02 98 58 09 50

Les Brisants - 2 avenue du Port - 02 98 58 18 36

Plais'anse Bar - 3 avenue du Port - 02 98 11 94 31

### Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie

Le Cleac'h - 1 rue Saint-Jacques - 02 98 58 13 15

### Coiffure

Marianne coiffure - 24 rue Albert Pochat - 02 98 58 34 10

LE PAVEC Nelly - coiffure à domicile - 02 98 58 93 18 / 06 87 09 97 04

### Création De Sites, Hébergement

Emanet - 02 98 58 31 37

### Fleuriste

Louisiane Fleurs - 15 bis Rue Saint-Jacques - 02 98 58 05 09

### Poissonnier de gros

Les viviers de Léchiagat - 18 Rue de l'Océan - 02 98 58 29 18

### Restaurant

Les Pizzas du Pont - 3 avenue du Port - 02.98.87.16.76

### Tapisserie d'ameublement

La duchesse et le crapaud - 06 84 55 79 83

## AUTRES

Auxiliaire de vie de nuit (passage de nuit au domicile des personnes âgées)  
- contact : MARECHAL Dany - 06 33 61 30 50 - danymarechal29@gmail.com

Bigouden Cuirs - 07 81 15 44 00 - contact@bigoudencuirs.fr  
www.bigoudencuirs.com

Filatures LE DRÉZEN - 12 rue Kelareun - 02 98 58 10 54

NICARAT (prestataire et conseil en écriture) - 1 Kervillozan - 06 60 92 90 15  
NICOLAS Monique - rédactrice indépendante, écrivaine publique, biographe  
06 70 72 02 48 - monique.nicolas@laposte.net

VOLANT Thomas - forge marine - 2A Toul Car Bras - 06.60.97.35.08  
www.bigoudencuirs.com

## OFFICE DE TOURISME

SPL Destination Pays Bigouden Sud - Office de Tourisme Communautaire  
Siège social: 17 rue Raymonde Folgoas-Guillou - 29120 PONT-L'ABBE

### Contact :

- Socioprofessionnels : partenariat.otpbs@gmail.com - 02 98 82 37 99

- Taxe de séjour : 02 98 58 81 44

## LA POSTE

Rue de la Marine (Gv) - 36 31 (tarif spécial)

## ARRÊTS DE CAR - 3 ARRÊTS

Avenue Jos-Quiniou, La Vierge, Stang an Dour

## TAXIS

Le Taxi de la Pointe - FIRMIN Catherine - 02 98 58 14 07 / 06 86 14 82 91

Taxi Autret Patrick - 4 rue Jeanne d'Arc (Gv) - 02 98 58 33 95

Au Taxi Guilviniste - 44 rue Poul ar Palud (Gv) - 02 98 58 93 93

Taxi de Jo - 17 r Yves Frelaud (Gv) - 06 30 84 91 51

## CAMPINGS

Les Ormes - Kerlay - 02 98 58 21 27

Karreg Skividen - Squividan - 02 98 58 22 78

Les Vergers de Squividan - Squividan - 02 98 58 09 12

## SERVICES DE SANTE

**GROUPE MÉDICAL :** Dr LE BAIL, Dr BARBA, Dr DUCHARME, Dr LE FLOCH, 18 rue de Men Meur (Gv) - 02 98 58 11 92

## PHARMACIE

MORVAN Loïc - 5 avenue du Port - 02 98 58 12 38

RIOU - 7 rue de la Marine (Gv) - 02 98 58 10 50

## OPTICIEN

Guillou Opticiens - 40 rue de la Marine - 02 98 10 96 59 - opticiens@guillou.tv

Les Lunettes de Juliette - 19 rue de la Marine (Gv) - 02 98 58 27 48

Vision Plus Optique Lasserre Adhérent - 41 rue de la Marine (Gv)

02 98 58 27 48

Optique Le Brun - Centre comercial Super U - 29 r Lesconil (Plobannalec-Lesconil) - 02 98 53 80 50

## MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

LE BLEIS-TANNIOU Françoise - 16 avenue de Kéristin - 02 98 58 17 83

LE LAY F., CEVAER C. - 29 rue de la Paix (Gv) - 02 98 58 96 48

PRIGENT C., CELLIER Marie, LE BUAN G. LE MOIGNE T. - 28 rue R Le Corre (Gv) - 02 98 58 14 13

COFFOURNIC Yann - 37 rue Men Meur (Gv) - 06 81 42 35 46

## PÉDICURE-PODOLOGUE

LE CLEAC'H F. - 4 rue des fusillés de Poulguen (Gv) - 02 98 58 21 34

## INFIRMIERS

Cabinet GINEZ Appoline, LE LEC Patrick, LE GARGASSON Eric, POUZERATE

Quentin, - 16 avenue de Kéristin - 02 98 58 20 64

PENNARUN M.-D. - 2 lot Pen ar Ménez - 02 98 58 23 90

LE COZ J. - av. de la République (Gv) - 02 98 58 09 61

RAPPEL E., LE HENAFF C. - 2 rue Gén. de Gaulle (Gv) - 02 98 58 26 40

LE BOURDONNEC J. - 14 rue de l'Église (Gv) - 02 98 58 00 59

STÉPHAN J. - 12 rue de l'Église (Gv) 02 98 58 00 59

PAYRARD K., THIROUARD C., FISCHER R. - 1 place du 14 juillet (Gv) 02 98 58 97 59

LE BLEIS C., LAFOND C. - 17 rue de la Marine (Gv) - 02 22 25 53 40

## CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Santé bigoudène - 02 98 58 60 18 - pdssantebigoudene@orange.fr -

53 rue de la Marine 29760 Penmarc'h

## A.D.M.R. (GUILVINEC-TREFFIAGAT)

25 rue de la Gare (Gv) - 02 98 58 14 89

## URGENCES

Gendarmerie

Lagad Yar (Guilvinec)

02 98 58 10 20

Pompiers

18

Police secours

17

Urgences S.M.U.R.

15

Urgences (portable)

112

Urgences Gaz

0 800 473 333/02 47 85 74 44

Urgences EDF

09 72 67 50 29

Assistance au large (portable)

16-16

Hôpital Hôtel Dieu (Pont-L'Abbé) - Rue Roger Signor

02 98 82 40 40

Hôpital Laënnec (Quimper) - 14 rue Yves Thépot

02 98 52 60 60



# COMMENT OBTENIR...

## Pièces d'identité

- CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PASSEPORT BIOMETRIQUE (sur rendez-vous)	Pont-l'Abbé (service à la population) : 02 98 66 09 09 ou Plonéour Lanvern (mairie) : 02 98 82 66 00 > DEPUIS LE 1ER DECEMBRE 2016, LES DEMANDES DE CARTE D'IDENTITE SONT EGALEMENT A EFFECTUER A PONT-L'ABBE OU PLONEOUR-LANVERN
--	--

## Etat-civil

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE	mairie du lieu de naissance	Écrire avec les renseignements d'état-civil : nom, prénoms, date de naissance, noms, prénoms, dates et lieu de naissance des parents. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.
COPIE D'ACTE DE MARIAGE	mairie du lieu de mariage	Écrire avec les renseignements d'état-civil : noms, prénoms, dates de naissance des mariés, date de mariage. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
COPIE D'ACTE DE DECES	mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Écrire avec les renseignements d'état-civil : nom, prénoms, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

## Divers

LEGALISATION DE SIGNATURE	mairie du domicile	Pièce d'identité du demandeur. Le document dont la signature est à légaliser doit être présenté avant la signature
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	mairie du domicile	Fournir les renseignements d'état civil pour établir la demande de duplicata
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES	mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile du demandeur. Même sans changer de commune, prévenez la mairie si vous changez de domicile ; cela peut impliquer des changements de bureau de vote !
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE	L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen du formulaire CERFA n° 15646*01 (téléchargeable sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a> , complété, signé, et accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (carte d'identité, passeport...)	

- **Merci de prévenir la mairie si vous quittez la commune !**
- **Nouveaux arrivants sur la commune : faites-vous connaître auprès de la mairie dès votre arrivée.**

# VENTE À EMPORTER...

## TOUTE L'ANNÉE

Les vendeurs ambulants vous proposent toute l'année des produits alimentaires.

A L'ANNÉE, AVENUE DU PORT (FACE À LA PHARMACIE) :

• **Le mardi, à partir de 17h30 : la cuisine de JAC JAC**

Cuisine régionale et cuisine du monde (cassoulet, paëlla, couscous, tajine...selon le moment).

Contact : 06 64 95 77 44 .

• **Le samedi, de 09h00 à 13h00 :**

- **M. GUERRERO Adrien** : vente d'huîtres et de coquillages,

Contact : 06 99 19 87 28

- **Mme LECOEUR Lise** : vente de produits frais,

Contact : 06 02 29 79 74

**DES EMPLACEMENTS RESTENT DISPONIBLES. LES DEMANDES**

**SONT À FORMULER AUPRÈS DE LA MAIRIE**



## **Mairie de Treffiagat**

1, rue de Trouidy

Tél : 02 98 58 14 47

Courriel : [mairie@treffiagat.bzh](mailto:mairie@treffiagat.bzh)

Site Internet : [www.treffiagat.bzh](http://www.treffiagat.bzh)

**Conception et réalisation : Mairie de Tréffiagat**

**Impression : FIDEL - Quimper**

# À BIENTÔT...



> «Un oeil à la Pointe» - oeuvre de Pierre CHANTEAU